L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

LA LIBERTÉ

Tirage: 11 000

Volume 72 No 16 Saint-Boniface, du 26 juillet au 1er août 1985





RÉGIONS

Marcelle Ricard a reçu le prix Jeunesse.

Voir le reportage de Rose Philippe.



LECTURE

Préférez-vous la faire au lit ou à la plage?

AGRICULTURE

Prenez vos précautions durant la semaine de sécurité agricole.

SPORTS

Un lanceur qui a connu plus que sa part de victoires.

Les Bombers ne pourront pas perdre en août.



Lettres à LA LIBERTÉ

Fiers du meilleur hebdomadaire

À sa dernière réunion, le Club Nevada du Centre communautaire Précieux-Sang a décidé de vous faire un don de cinq cents dollars que vous trouvez par un chèque ci-inclus.

C'est d'abord en appréciation du beau journal que vous produisez; nous sommes fiers avec vous de l'honneur remporté récemment du «Meilleur hebdomadaire francophone.»

Deuxièmement, nous remarquons depuis quelque temps une meilleure sensibilité aux sentiments et valeurs de la communauté franco-manitobaine. C'est une heureuse correction au ton trop agressif et radical qui a dominé pendant quelques années.

Les études fondamentales sur les médias de masse révèlent qu'un rédacteur doit être accepté comme 'une sentinelle' de la communauté pour réussir à toucher son auditoire. Nous sommes heureux de constater un progrès dans cette direction.

Avec nos meilleurs voeux de succès continus.

Le Club Nevada du Précieux-Sang
Daniel Nolin
Ted Tétrault
Mathias Gagnon
Père G. Labossière
le 22 juillet 1985

La ville de Winnipeg a fait preuve de mauvaise foi

Lettre adressée à H.B. Stephen,
Chef de police,

Le soussigné s'est présenté au comptoir de la division de la circulation, le 5 juillet 1985, pour faire un rapport écrit d'un accident de voiture survenu le 21 juin 1985, suite à la réception d'un avis unilingue anglais provenant de votre bureau. Le paragraphe 149(4) du Code de la route rend ce rapport obligatoire.

Un agent de police, qui apparamment ne comprenait pas le français, m'a indiqué que personne n'était disponible pour recevoir ma déclaration en français. Il a toutefois confirmé qu'un agent du poste de Saint-Boniface ferait un voyage spécial si j'étais prêt à attendre une demi-heure.

La loi sur la ville de Winnipeg prévoit qu'une personne bilingue doit être (shall) disponible aux bureaux centraux de la ville. Étant donné que j'avais déjà attendu environ une demi-heure pour me faire servir, j'étais d'avis que la ville de Winnipeg faisait preuve de mauvaise foi en m'obligeant d'attendre pour ce simple service. Le fait même de me faire attendre était discriminatoire.

J'ai donc dit à l'agent que j'allais faire mon rapport au poste de police à Saint-Boniface. Le lundi suivant, au bureau du District 5 à Saint-Boniface, j'ai de nouveau demandé de faire mon rapport en français. L'agent de police m'a accusé de vouloir me servir d'un point technique pour échapper à mon devoir de faire un rapport. Une personne bilingue ne sera disponible que dans une heure, m'a-t-il dit.

Mes efforts de faire mon rapport dans ma langue maternelle ayant échoué, j'ai appelé votre bureau pour me renseigner sur votre politique à ce sujet. La personne qui a répondu m'a raccroché au nez, ne pouvant pas communiquer en français.

Voici donc mon rapport écrit:

J'étais au volant de ma voiture, lorsque celle-ci est entrée en collision avec une autre voiture près de l'angle Broadway et Osborne vers 23h45 le 21 juin 1985.

Roger Lafrenière
Saint-Boniface
le 12 juillet 1985

Vivre et mourir étranger dans un atmosphère

Cher Monsieur Desjardins,

Nous sommes un groupe de Canadiens français qui déplorent le fait qu'il est presque impossible de placer nos chers vieillards ou handicapés dans un centre canadien-français, comme le Centre Hospitalier Taché ou le Centre Ste Famille sur l'Archibald. Car ces centres, pour cause de non discrimination, acceptent plusieurs anglophones.

Ceci est une injustice faite aux nôtres puisqu'il n'y a pas de services en français dans les autres centres de la ville de Winnipeg. De plus, dans nos centres francophones, la plupart des services sont en anglais pour pourvoir aux anglophones qui ne comprennent pas le français. Nous sommes au courant que le Centre Hospitalier Taché a comme but de servir la communauté francophone, alors pourquoi ce double standard?

Nous ne croyons pas pouvoir changer l'attitude des centres anglophones de Winnipeg du jour au lendemain. Alors nos vieillards ou handicapés vont y vivre et mourir dans un atmosphère étranger. Ce qui nous fait le plus mal par contre, c'est de voir l'attitude aveuble de notre communauté francophone.

Est-ce possible, Monsieur Desjardins que vous puissiez rectifier cette injustice?

Nous vous serions très reconnaissants.

Lucien Rivard, Aimé Bourgeois,
Sam Fisette, Lionel Aquin
et 15 autres signataires
Saint-Boniface
le 8 juillet 1985

Vous avez usurpé l'autorité du peuple

Lettre ouverte aux juges de la Cour suprême,

Le jugement rendu le 13 juin dernier au sujet de la validité des statuts au Manitoba est à la fois regrettable et trompeur; votre décision marque en fait un point final pour la démocratie au Canada.

En premier lieu, il ne peut y avoir de raison, logiquement, ni d'excuse, pour produire un jugement sans précédent appliquant les dispositions «bilingues» d'une loi unilingue du Parlement; ce serait en soit contrevenir au «British North America Act», en vigueur en son temps, si on acceptait le postulat de votre récente décision.

Ensuite, vous rejetez la validité de la loi manitobaine de 1890 sur la langue officielle, adoptée selon le désir de la majorité des Manitobains, et non référée au Parlement fédéral, sur l'avis de son premier ministre. Si la Cour suprême n'avait pas été gagnée à une idéologie politique, étant donné les nominations effectuées personnellement de nos jours au niveau du premier ministre, elle aurait décrété que la volonté populaire devait prévaloir (ce qui s'appelle démocratie), et aurait conseillé au gouvernement du Manitoba de faire passer la loi, si tardivement soit-il, par le Parlement fédéral.

La vérité est simple: dans le cas de l'Acte du Manitoba, votre décision a été politique, raciale, voire raciste; dans celui de la loi manitobiane sur la langue officielle, elle a été antidémocratique, irraisonnée, raciale, et tout à fait subversive.

En second lieu, même si votre jugement —déclarant les statuts du Manitoba invalides — était approprié, vous ne pouviez pas vous arroger la faculté de les rendre valides pour une période minimale non déterminée, ou pour toute autre période de temps, ou même de les rendre valides du tout, à nouveau.

Votre compétence vous permet seulement de trancher la question soumise, non de légiférer ni d'appliquer de nouvelles lois. Dès que vous déclariez les statuts du Manitoba invalides, si tant est qu'il existe une logique, protégeant leur invalidité, ils étaient alors invalides, un point, c'est tout. Seul le Parlement, ou les législatures, peut alors décider si 1) les lois déclarées invalides doivent être considérées telles et comme étant rédigées dans les deux langues, et 2) valides pour toute période de temps jugée nécessaire, et même pour toujours.

Vos mesures ont tourné en dérision la démocratie et le système parlementaire, et vous avez usurpé l'autorité du peuple dans la détermination de ce qui doit le gouverner, pour son propre bien.

En outre, la présumée constitution du Canada et la Charte des droits vont à l'encontre de la loi, n'ayant pas été ratifiées par la population, qui n'a même pas été consultée là-dessus! Vos décisions, donc, n'y sont pas conformes non plus.

La loi de Trudeau sur les langues officielles, en 1969, était ultra vires, apportant un amendement non constitutionnel au «British North America Act», la constitution du Canada. Où était la Cour suprême alors?

Je lutte depuis dix ans contre le mouvement séditieux du «diviser pour régner», et je ne me laisse pas facilement tromper. Peut-être aurai-je apporté une contribution réelle à mon pays, en tant que Canadien de naissance, en présentant un mémoire aux audiences publiques du comité législatif sur la question de la langue au Manitoba; j'ai inscrit dans le «Hansard» provincial la vérité sur la subversion politique canadienne due à Trudeau et à son régime. Même votre tribunal ne peut l'effacer.

Si vous me trouvez coupable d'outrage aux tribunaux, c'est que la cour est méprisable. Et si cela veut dire que je serai placé dans un camp d'internement civil, soit! Je sais très bien qu'un bill a été adopté en conseil, en vue de tels camps, et avec l'assistance, genre Gestapo, de la nouvelle milice secrète, ils seront bientôt peuplés de «gens comme moi»!

La chose digne à faire pour vous maintenant est de démissionner. Nous avons déjà bien trop de cours, commissions et agences politisées, subversives, et folichonnes dans ce pays.

Fred P. Debrecen
Winnipeg (Manitoba)
le 11 juillet 1985

Qui lit quoi

À la plage ou dans sa chambre

Entre septembre et avril, le Collège de Saint-Boniface est vibrant d'activité. Les élèves du cours universitaire et du collège communautaire passent leurs temps à faire des devoirs, des exposés, des dissertations et de la lecture. Au mois de juillet, lors de la saison creuse, on retrouve au collège des gens qui lisent, en somme, pour le plaisir de lire, pas pour obtenir un degré ou un certificat.

Au bureau de l'association étudiante, **Carmen Tremblay** explique le sujet de sa lecture estivale. «Je lis ***Une vie Jacques Brel*** de Oliver Todd. Je l'ai choisi parce que je voulais en savoir davantage sur la vie de Jacques Brel, un grand poète. C'était un cadeau de Noël, on était dans une librairie et j'ai laissé savoir que ce livre m'intéressait.»

«Le livre est assez bien écrit, j'aime le personnage (de Jacques Brel). L'auteur essaie d'être chronologique mais il n'y arrive pas tellement parce qu'il y a beaucoup de choses qui s'entremèlent. Ce que je n'ai pas tellement aimé avec Jacques Brel, c'est son côté misogyne. Le livre se répète un peu mais c'est intéresant. Jacques Brel est plein de contradictions et il vit ses contradictions.»

«J'ai commencé cet hiver. Je lis lentement, partie par partie. En été il fait beau, t'as pas envie de rester à la maison. En été c'est beaucoup plus décousus comme lecture. Tu prends ta revue, tu lis un article et tu la remêts dans ton sac à dos. Ça s'amène mieux dans un parc qu'un gros livre.»

Carmen Tremblay trouve que, durant la saison chaude, la lecture se fait mieux le soir. «C'est plus avant d'aller me coucher. Finalement je ne lis pas tellement la journée et le soir non plus sauf avant d'aller me coucher.»

Micheal Menzies qui travaille également au bureau de l'association étudiante cet été, se fait l'écho des commentaires de Carmen Tremblay. «Je lis avant de me coucher le soir. Ça me détends. Durant la journée, je n'ai pas le temps de lire sauf le journal ou quelque chose de très accessible.»



Daniel Bahuaud: avant d'aller se coucher, les idées frappent.

Menzies se lance du côté des romans policiers durant l'été. Il vient de finir **L'inspecteur malgratieux** de Georges Simenon, un livre de la série Maigret. «J'aime le genre, c'est bien écrit, facile à lire. C'est pour me détendre.»

Micheal Menzies explique son choix: «Il y avait une série télévisée basée sur la série Maigret il y a sept ou huit ans. C'était une production britannique. C'est à ce moment que j'ai commencé à m'intéresser aux aventures du commissaire.»

«Avec Simenon, c'est presque une formule standard. Les romans sont à peu près de 183 pages. Ce que j'aime le mieux avec la série, c'est que le personnage est très complexe et quand je lis un autre roman, je remarque quelque chose de différent.»

«Il n'y a pas beaucoup d'action. On s'occupe plutôt de la description des endroits, des réactions des gens. L'action ne prime pas.»

«C'est très bien écrit et assez littéraire. La plupart de ses romans ont été écrits durant les années 50. Le vocabulaire est démodé. Des fois il faut chercher des mots dans le dictionnaire. Ça ne permet de voir des mots d'argot.»

Peter Arsenault travaille aussi au Collège cet été. Durant ses heures de loisir, il s'est décidé de lire ***Apprendre à vivre et à aimer,*** le livre du célèbre conférencier, gourou de l'amour et avocat des relations inter-humaines, Leo Buscaglia. Son choix s'est fait de manière originale: «C'est un ami qui l'a passé à un ami qui me l'a passé. On m'en a lu des extraits et ça ma intéressé. J'ai décidé de le feuilleter. C'est le début qui m'a frappé, je savais que c'était un bon livre. J'avais une intuition. Il faut que ça passe d'ami en ami. C'est justement le but de ce livre.»

«Ce n'est pas pour tout le monde. Il faut aimer le style de l'auteur. Certaines personnes aiment les grandes idées et les phrases éblouissantes.»

En quelles circonstances Peter Arsenault aime-t-il faire sa lecture estivale? «Wow c'est une bonne question... quand je suis à la plage ou quand je suis tout seul dans une chambre.»

Daniel Bahuaud est un étudiant employé pour l'été par la Société historique de Saint-Boniface. Lorsqu'il ne travaille pas sur la collection photographique de la Société historique, on peut parfois le trouver lisant ***Dune's Messiah*** de Frank Herbert.

Son choix s'explique facilement, «J'avais lu le premier volume à Noël. En fait je l'avais lu il y a longtemps mais je l'ai relu à cause du film.» À l'origine, «c'est un prof qui lisait beaucoup de science fiction qui me l'a recommandé.»

«Il faut vraiment avoir lu le premier livre. Tu connais déjà l'univers à cause des concepts du premier tome. C'est le développement des personnages qui rends le livre intéressant. Il y a un manque de nouveauté.»

«Un des personnages les plus intéressants du premier livre (Lady Jessica) n'apparaît pas. Le personnage central (Paul Atreides) reçoit seulement une lettre d'elle. Les concepts philosophiques sont encore là, l'intrigue politique aussi. La grande leçon du livre, c'est que tu ne peux pas être en contradiction avec tes principes. C'est aussi une étude de l'impulsion religieuse messianique.»

Daniel Bahuaud lit le soir au lit. «C'est quand on est reposé que les idées — quand on lit un livre d'idées —te frappent le plus.»

Guy LE MADEC



La Fédération des Ainés franco-manitobains a dû passer par plus de quatre chemins pour célébrer deux centenaires canadiens! En effet, 45 Manitobaines et Manitobains, venant de 13 différents villages, ont embarqué sur l'autobus avec destination Batoche. Ils vont profiter de ce court séjours pour fêter le centenaire de la mort de Louis Riel et celui des Parc nationaux du Canada.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF — Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journalistes: Lucien CHAPUT, Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Daniel FORTIER
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphiste: David McNAIR
Secretaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Secrétaire: Juanita PERRIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823.

L'abonnement annuel coûte 18,50$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

La LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Tél.: 237-4823



Isolée, la naturopathie se meurt

Au Manitoba, la naturopathie devient de plus en plus populaire. Parallèlement, elle connaît aussi un grave déclin. C'est l'opinion d'un des rares naturopathes manitobains, le docteur George Kroeker.

Si la demande populaire s'accroit légèrement, le nombre de naturopathes diminue sérieusement. «On est cinq au Manitoba, dont trois d'entre nous pratiquent encore. À un moment donné, on était 22. Mais beaucoup sont décédés.»

La science naturopathique ne semble pas être pratiquée par énormément de jeunes. Le docteur Kroeker espère que cette situation changera vite: il y a présentement deux jeunes manitobains au collège naturopathique de Toronto. «Nous avions aussi une fille de Portland. On a payé ses frais de scolarité en espérant qu'elle revienne au Manitoba. Elle s'est mariée et a décidé de ne pas revenir.»

«La naturopathie, explique le diplômé du Collège national de naturopathie de Chicago, est le traitement d'une maladie par des moyens naturels. Cela comprend la physiothérapie, la nutrition, l'homéopathie et l'usage de produits botaniques et d'autres substances organiques. Les naturopathes ne veulent pas intervenir dans les fonctions naturelles du corps. Le processus de guérison est là, nous voulons l'aider. Nous ne pouvons aider que quand le corps est en mesure d'accepter notre aide.»

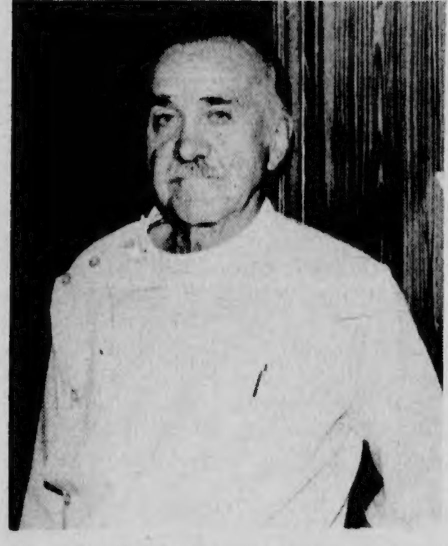
En d'autres mots, la naturopathie cherche à améliorer les mécanismes de défense du corps. Les naturopathes se servent de techniques aussi diverses que l'hydrothérapie, le massage, l'hypnothérapie et la manipulation vertébrale, dans le but d'éviter les drogues chimiques prescrites par les médecins.

«Nous croyons que le fait de traiter le corps par des moyens naturels est mieux à long terme que l'utilisation de drogues chimiques. Notre diagnostic n'est pas vraiment différent d'un diagnostic médical ordinaire. On croit que les résultats de nos traitements nous donnent raison, encore plus que chez les gens qui pratiquent la médecine traditionnelle. On croit qu'en utilisant des herbes, il y a moins de toxines et une meilleure assimilation corporelle qu'avec l'utilisation de drogues.»

Est-ce que la médecine contemporaine accepte la naturopathie?

«Non. J'imagine que c'est parce qu'on ne sert pas de drogues. Les compagnies pharmaceutiques aident énormément les facultés de médecine. Donc on ne fait pas partie de leur système.

Ils peuvent aussi penser que nous ne sommes pas assez qualifiés pour nous occuper des cas extrêmes. Beaucoup de jeunes docteurs sont quand même assez larges d'esprit. Il y en a qui m'a téléphoné dernièrement pour aller prendre un café. Il s'intéressait à ce que je fais.»



George Kroeker: ni holistique, ni classique.

«Je n'ai rien contre les médecins, ils sont tous assez intelligents. C'est le système, le collège des médecins cherche à faire peur. Il y a des médecins qui m'appèlent au téléphone parce qu'ils ont peur de m'écrire: ils ont peur qu'une lettre tombe entre de mauvaises mains et que cela nuise à leur standing avec le collège des médecins.»

Repoussés par les cercles médicaux, les naturopathes refusent de s'apparenter aux divers domaines de la médecine holistique qui comprend, entre autres, la réflexologie et l'iridologie. Le docteur Kroeker refuse d'être mis dans la même catégorie.

«On ne veut pas avoir affaire avec les gens qui appartiennent à la dite médecine holistique. En trois semaines, t'es un petit docteur. On ne s'associe pas avec ce groupe là. Il n'y en a pas un qui a un degré collégial. Le seul iridologue auquel j'aurais confiance est le docteur Sigfried Winter de Neustadt en Ontario. Les méthodes Kritzer et Jensen se contredisent souvent. Quand à la réflexologie, on étudie ça au collège avec l'acupuncture. En pratique, on ne va pas par quatre chemin, on se sert de l'acupuncture.»

Isolée entre une médecine classique qui ne la reconnaît pas et une médecine holistique à laquelle elle refuse de s'associer, la science naturopathique risque de s'éteindre en épiphénomène médical. Elle lui reste une chance: se trouver de jeunes naturopathes dynamiques capables de prendre la relève du flambeau naturopathique au Manitoba.

Guy LE MADEC

Les va-et-vient de la naturopathie

La science naturopathique trouve ses origines en Europe centrale, surtout dans les pays de langue allemande (Allemagne, Autriche et Suisse). Les premiers naturopathes, spécialisant dans l'hydrothérapie, ont commencé à pratiquer leurs cures au début du dix-neuvième siècle.

Après les fondateurs, Pressnitz, Winternitz et Richli, F.E. Bilz fit connaître cette science en rédigeant une encyclopédie de la médicine naturelle. Le premier naturopathe moderne est sans doute le père Sebastien Kneipp. Les méthodes de Kneipp traversèrent l'Atlantique avec les vagues d'immigrants allemands.

Le père du docteur George Kroeker, Ivan Gerhorowich Kroeker, est lui-même venu au Canada durant une telle vague d'immigration. Le médecin et naturopathe mennonite a servi la Russie sur le front turque durant la première guerre mondiale, où il a dû soigner de nombreux cas de grippe espagnole.

Revenu chez lui, il a dû s'occuper d'une épidémie de typhus et de choléra. Le gouvernement de Staline, en remerciement, lui a apporté cinq seaux d'alcool le jour de son mariage. Ivan Kroeker s'est enfuit au Canada en 1925.

George Kroeker voulait, à l'origine, devenir médecin. Il n'y a pas réussi. Il a alors visité un petit collège de naturopathes à Eden en Ohio. Il s'est alors intéressé à la naturopathie mais a choisi d'étudier au Collège national de naturopathie de Chicago. Il a reçu son diplôme en 1950, juste avant que le Collège ne devienne uniquement chiropractique.

Aujourd'hui, ce collège naturopathique est à Portland en Orégon quoiqu'il existe aussi un collège très réputé à Seattle. Au Canada, l'Université de Waterloo offrant les cours de base en sciences aux futurs-naturopathes. Ils finissaient ensuite leurs études au collège naturopathique de Kitchener. Tout dernièrement, il semble que les naturopathes se soient brouillés avec l'Université de Waterloo. En plus, le Collège canadien des naturopathes a déménagé à Toronto.

G. L.M.

On ne savait plus quel bord prendre

Philippe Lebrun nettoyait sa moissonneuse-batteuse par un matin de novembre venteux lorsqu'il a senti quelque chose qui tiraillait son manteau. Croyant que c'était son épouse, Claudette, qui devait le rejoindre, il s'est retourné. Ce qui a suivi s'est déroulé en un éclair.

Le vent avait soufflé un pan de son manteau qui s'était accroché à un long boulon découvert sur la moissonneuse en marche. Le pan s'entortillait dans la machine qui tournait: la force du coup a arraché son manteau et sa chemise, en emportant aussi son bras.

La semaine du 25 au 31 juillet a été déclarée la Semaine de la sécurité agricole par le Conseil canadien de la sécurité et Agriculture Canada. Ces deux organismes lancent leur campagne de sensibilisation annuelle, visant surtout cette année à éduquer les jeunes travailleurs agricoles.

Au Manitoba, le ministère de l'Environnement et de la Sécurité et de l'hygiène du travail se charge de mener cette campagne de sensibilisation de façon continuelle au courant de l'été avec des étalages aux foires agricoles.

En moyenne, par an, 150 personnes sont tuées au Canada suite à des accidents de ferme. Au Manitoba, il y a eu huit accidents mortels en 1984 et d'innombrables blessures. La plupart des accidents sont reliés aux machines agricoles et surviennent surtout lorsqu'on néglige de prendre des précautions élémentaires, note Glen Blahey, du ministère de la Sécurité et de l'hygiène du travail. Le quart des victimes ont moins de 16 ans.

Philippe Lebrun, un fermier de Sainte-Anne, a perdu son bras droit suite à un accident en 1979.

Le bras a été amputé juste au-dessous de l'épaule droite. Philippe Lebrun a passé plus d'un mois à l'Hôpital de Saint-Boniface et quatre mois au Centre de réadaptation à l'hôpital Health Sciences.

«On s'est mis à vendre des machines pour pouvoir continuer à vivre,» explique le producteur de lait. Après les machines, il a fallu vendre les vaches. Philippe Lebrun s'était même résolu à vendre la ferme au complet et à déménager à Winnipeg avec son épouse et leurs quatre enfants. «On ne savait plus quel bord prendre,» ajoute-t-il.

Un jeune fermier de la Saskatchewan, qu'il a rencontré au Centre de réadaptation, l'a incité à ne pas abandonner sa ferme. Ce fermier avait perdu les deux bras dans une presse à foin, mais il réussissait néanmoins à opérer sa ferme.

«J'étais complètement décidé de tout vendre. C'est lui qui m'a encouragé. Je me suis dit: si lui était capable de travailler sans ses deux bras, moi aussi je serais capable avec un bon bras.»

Les deux ou trois premières années ont été difficiles, note le natif de Sainte-Anne. «On ne se réadapte jamais parce qu'on est né avec deux mains,» souligne-t-il. Bien qu'il a une prothèse, il ne la porte pas parce qu'il la trouve encombrante.

Certains changements ont été entrepris pour faciliter ses tâches. Entre autres, il a acheté une presse à foin ronde pour remplacer les balles de foin carrées: les rondes n'ont pas besoin d'être manipulées à la main.

Ce sont les réparages des machines qui requièrent le plus de patience et de peine. «Le réparage des moteurs prend au moins trois heures tandis que quelqu'un avec deux bras peut le faire en 20 minutes.»

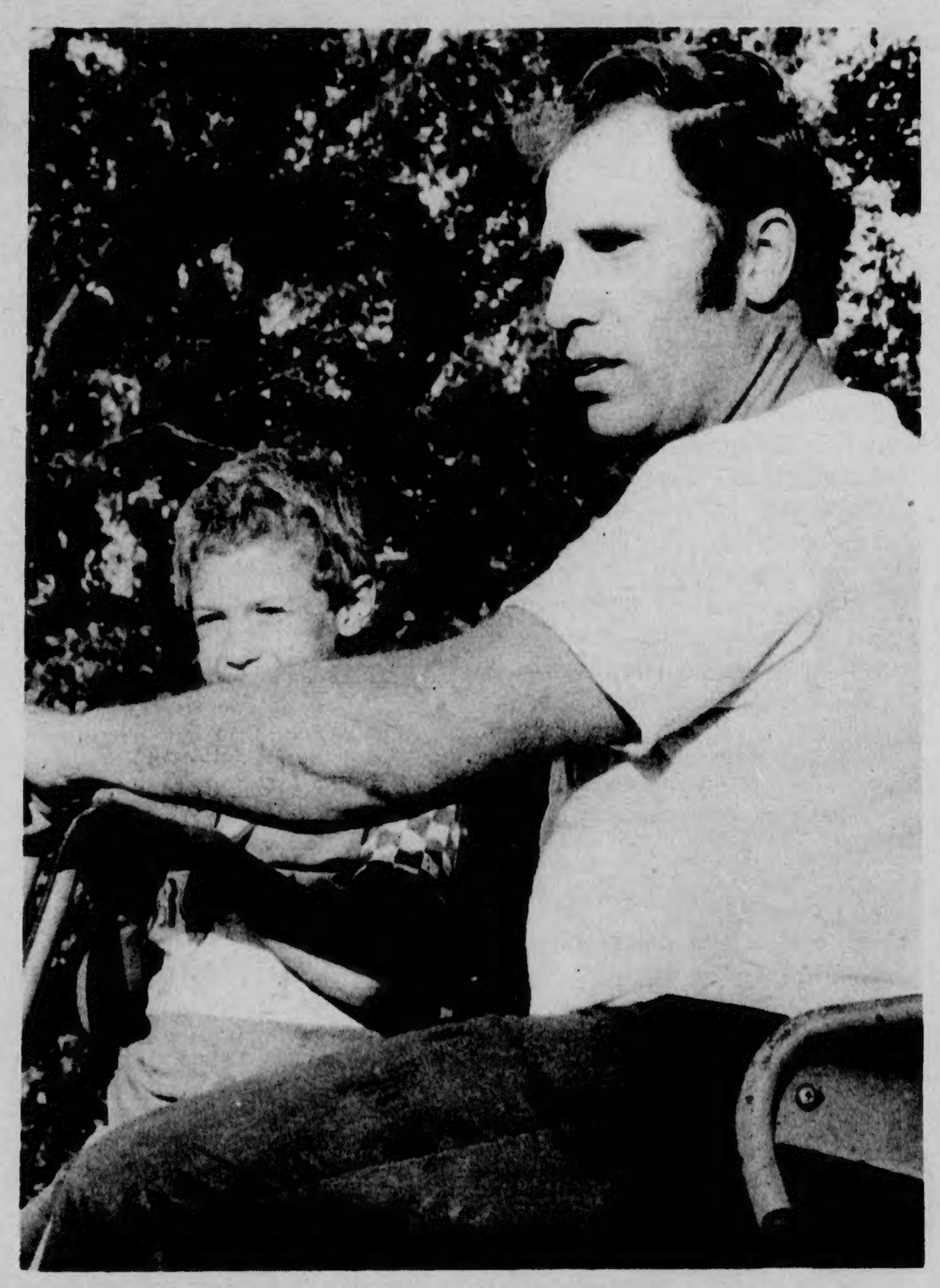
Dans le cas de Philippe Lebrun, l'accident a été causé par une mêlée de circonstances fâcheuses. La moissonneuse-batteuse revenait du négociant, où l'on avait négligé de remettre une tôle protectrice *(cover shield)* en complétant les réparations. Le vent avait aussi été complice dans cette affaire. De plus, Philippe Lebrun ne nie pas que sa fatigue ce jour-là aurait pu être un catalyseur.

D'après lui, la plupart des accidents de ferme sont causés par une certaine négligeance. Il précise:

«Ce n'est pas la négligeance de la machine, c'est négliger soi-même, être trop fatigué ou trop pressé pour prendre ses précautions.»

Le fermier de Sainte-Anne croit qu'un programme d'éducation sur la sécurité agricole pourrait aider à diminuer le nombre d'accidents de ferme. Mais encore plus, il aimerait voir la réalisation d'un programme d'inspection obligatoire des machines agricoles. Un programme qui avait déjà été suggéré il y a quelques années mais qui ne s'est jamais concrétisé.

Monique ROY



Philippe Lebrun: «J'étais complètement décidé de tout vendre.»

TERRE À TERRE

Défense formelle de fumer dans le jardin

C'est tout à fait normal de s'inquiéter de la santé de ses plantes. Même lorsqu'il n'y a pas lieu de l'être. Avant que vous vous donniez trop de cheveux gris, voici quelques ennemis communs de votre plante préférée: la tomate.



Le fameux «mangeur de pois crus» ne pose aucune menace à un jardin bien entretenu!

Les pucerons. Ces petits insectes suceurs, généralement verdâtres, vivent en groupe sous les feuilles qu'ils décolorent et déforment. Il faut traiter les plantes dès l'apparition de ces insectes avec du diméthoate ou du malathion. Il faudra peut-être répéter le traitement 3 à 4 jours plus tard.

La mosaïque. Une maladie causée par un virus, la mosaïque se transmet facilement d'un plant à l'autre par le simple toucher. On remarque un feuillage marbré de vert clair et de vert foncé, des feuilles effilées, et même des plants rabougris. On recommande aux jardiniers de s'abstenir de fumer et de bien se laver les mains avec du savon avant de manipuler les plants. Car le tabac transmet le virus.

Les taches folières. De petites taches noires sur les feuilles, (ou des taches brunes plus grandes), elles sont causées par un mildiou. Dès l'apparition des premières taches, on recommande l'utilisation d'un fongicide à base de manèbe, de captane, de chlorothanlonil ou un mélange spécial pour tomate. Il faut aussi éviter de trop mouiller les plants. Surtout en soirée.

La pourriture apicale. Des lésions noirâtres apparaissant sur le fruit dans la région opposée au pédoncule, la maladie est causée par une mauvaise assimilation du calcium sous des conditions d'humidité irrégulière dans le sol (par exemple, précipitation abondante après une période de sécheresse.)

Le plus souvent, la maladie affecte seulement la première grappe de fruits. On recommande de maintenir l'humidité du sol à un niveau constant par des arrosages réguliers. Il faut aussi éviter de trop fertiliser les plants.

L'enroulement des feuilles. Dû à différentes causes, c'est souvent un moyen pour la plante de se protéger lorsqu'il y a un manque d'eau. Ça peut aussi être le résultat d'une taille trop sévère. La solution au problème est donc assez simple. Apportez régulièrement de l'eau à la plante malade. Et évitez les tailles trop sévères.

Lucien CHAPUT

Calendrier provincial

- L'omnium de golf de Francophones aura lieu le 15 août. Contactez Omer Lamoureux au 237-1476.

L'esprit du Grand Nord

Malgré sa nostalgie de «l'ère du pilotage de brousse», Marcel Ritchot sait qu'il ne pourrait y retourner.

Marcel Ritchot avait toujours gardé une image romantique des avions. À l'âge de trois ans, il aimait observer les acrobaties qu'exécutaient les avions d'un club de Winnipeg au-dessus de la ferme paternelle à Aubigny. Seul, il courait dans les prés en ouvrant ses ailes imaginaires... et en rêvant à planer dans le ciel.



Monique ROY

PORTRAITS

Ce rêve d'enfance ne l'a jamais quitté. Lorsqu'il a travaillé comme enseignant à Le Pas et, par la suite, dans une mine à Lynn Lake, cette passion pour les avions s'est accrue. À un tel point, qu'un matin, au lieu de prendre l'autobus pour se rendre à la mine, il est allé à Winnipeg. Le lendemain matin, il était aux commandes d'un avion, prêt à commencer ses cours de pilotage pour obtenir sa licence commerciale.

Retournant à Lynn Lake après avoir complété son cours, Marcel Ritchot n'a pas été embauché immédiatement comme pilote. Il a repris son emploi à la mine, travaillant de nuit. Le jour, il était charpentier, bâtissant un hangar pour une compagnie d'aviation. Lorsque le patron de la compagnie a découvert que le charpentier était un pilote licencié, il lui a offert un emploi. «On pourrait dire que j'ai commencé ma carrière d'aviation comme charpentier,» remarque Marcel Ritchot en riant.

passagers.

Ses voyages l'ont mené dans des régions dépassant le pôle magnétique et dans les Iles arctiques, de l'Alaska au nord du Québec. Avec une équipe du Service canadien de la faune, il a observé la migration des caribous. «C'était l'aventure au suprême, la liberté absolue,» souligne Marcel Ritchot.

Mais l'aventure n'est pas gratuite, ni facile. Les heures de travail étaient longues: durant l'été, des journées de 18 ou 20 heures, sept jours par semaine, étaient fréquentes. À l'automne, les pluies glacées et les premières neiges pouvaient être traîtresses.

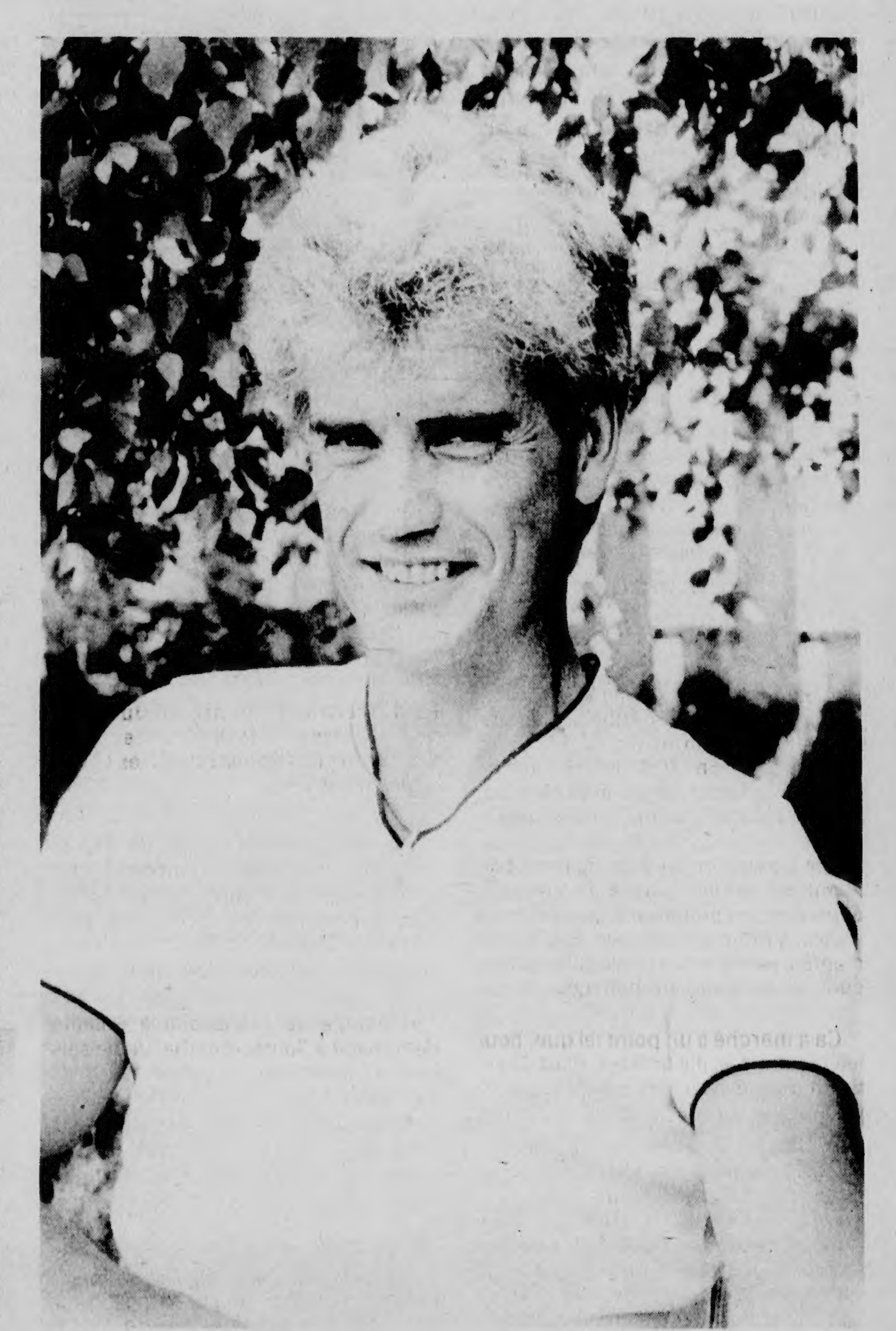
«J'avais demandé à un vieux pilote de brousse ce que j'avais besoin pour 'survivre' dans cette profession. Il m'avait répondu, 'Apprend à dormir tout en volant.'»

En plus d'une disposition à l'insomnie, le jeune pilote a appris «qu'il fallait savoir très vite dans sa carrière comment lire les éléments — et surtout les respecter.» La débrouillardise était aussi un atout.

Cette hardiesse lui a certainement été utile à plusieurs reprises. Comme quand il a dû, par exemple, réparer un essieu brisé avec une corne de caribou trouvée dans la tundra. Ou encore, lorsqu'il était pris sur un lac dans un avion qui ne décollait plus et où aucun contact radiophonique n'était possible.

Durant cette dernière épisode, une pièce d'une des roues rétractibles s'était brisée. La roue était donc sortie et il n'y avait aucun moyen de décoller de l'eau sans la remettre en place. Tout près, sur un rivage, Marcel Ritchot a trouvé la solution à son problème: une broche en acier.

Quelques heures plus tard, après avoir plongé dans les eaux glaciales du lac pour remonter la roue dans sa cavité, la ligotant avec la broche en acier, les réparations étaient terminées. Dans l'intervalle, son passager, un géologue qu'il devait rencontrer, attendait dans un endroit isolé, se demandant ce qui était arrivé...



Marcel Ritchot: apprendre à dormir tout en volant.

> **«Du fond de mon âme, j'aimerais mieux être pilote de brousse.»**

Maintenant pilote avec la compagnie aérienne Pacific Western, il se dit chanceux d'avoir connu «la fin de l'ancienne ère du pilotage de brousse.» En effet, l'aviation dans le Nord est beaucoup plus sophistiquée qu'auparavant. Les terrains d'atterrissage étaient rares durant les années 60: il fallait se fier à un lac calme ou atterrir en hiver sur la neige, grâce à des skis. (Aujourd'hui les terrains d'atterrissage sont communs dans la plupart des communautés.) De plus, l'accès au bureau de la météo était presque inexistant et les radios étaient très sensibles aux interférences d'ondes.

«Il y avait un plus grand esprit d'aventure pionnière,» constate l'ancien pilote de brousse.

Pilote de brousse à 22 ans, Marcel Ritchot a connu sa part d'expériences alarmantes. Le travail quotidien était varié et souvent épicé d'aventure. Il a transporté des trappeurs amérindiens, des pêcheurs américains et a guidé des expéditions de recherches minières dans le Grand Nord. Des écrivains-photographes de la Société National Geographic ont aussi figuré parmi ses

L'imprévisibilité du temps pouvait aussi être une source d'inquiétudes. Marcel Ritchot se souvient d'avoir décollé un jour par un temps clair avec un avion à pontons dans le Nord de l'Ontario. Quelques minutes plus tard, il neigeait déjà et la visibilité était réduite à zéro. Sa première réaction avait été d'attérrir immédiatement. Mais il était trop tard: il avait déjà perdu de vue la piste de décollage.

Voulant prendre de l'altitude par la suite, le pilote était pris. Le tuyau d'air qui faisait tourner les hélices était bloqué de glace... Elles ne tournaient plus et l'avion perdait rapidement de la vitesse et de l'altitude. Comme si ce n'était pas assez, les instruments de vol, indiquant, entre autres, la vitesse et la direction, ne fonctionnaient plus.

«Je savais que si je ne descendais pas dans huit minutes au plus tard, l'avion descendrait sous le poids de la glace. Quand je suis finalement sorti des nuages, j'étais à 150 pieds au-dessus des arbres. J'ai réussi à diriger l'avion et à atterrir sur un lac étroit...» raconte le pilote de brousse.

«Une chose dont je me souviens,» poursuit-il, «c'est que je suis resté calme... Simplement parce qu'il le fallait... Il ne fallait absolument jamais paniquer, même quand ça semblait désespéré.»

La transition des avions de brousse aux avions plus sophistiquées s'est faite graduellement. Comme les compagnies d'aviation se développaient, Marcel Ritchot apprenait à manier des avions de plus en plus gros. Depuis 1973, il est pilote avec la ligne aérienne Pacific Western.

«Il faut penser et assimiler l'information plus rapidement,» note Marcel Ritchot sur les différences qui existent entre le pilotage des avions à réaction et des avions de brousse. «C'est plus régimenté, plus précis.»

«L'un est radicalement opposé à l'autre. Du fond de mon âme, j'aimerais mieux être pilote de brousse. On est plus laissé à ses instincts.»

Pour illustrer sa pensée, Marcel Ritchot cite un vers, tiré du récit Jonathan Livingston Seagull, qui l'a toujours marqué: «*Perfect speed is being there*».

«Maintenant, je voyage sur un jet qui fait 550 milles à l'heure,» explique-t-il. «Les avions de brousse étaient plus lents. On avait le temps de vivre l'expérience, d'être là. On avait le temps d'apprécier les incroyables panoramas, les couchers de soleil extraordinaires, le reflet de la lune sur les lacs, les nuits étoilées...»

Est-ce qu'il retournera à la grande aventure un jour?

«J'ai la nostalgie, surtout au printemps. J'aimerais y retourner pour un petit séjour. Mais comme carrière, non. Les journées sont longues, il te reste moins de temps pour vivre ta vie à toi... Je ne fais pas un effort pour y retourner. Il n'y aurait pas le même sens d'aventure, je ne retournerais pas à la même chose.»

La semaine prochaine

Rosemarie Bissonnette

On a assez bien fait

Sachel Page, le Gordie Howe du base-ball américain, a lancé sa dernière partie dans les ligues majeures à l'âge de 59 ans. Pour éclipser ce record, Paul Chartrand n'a qu'à lancer pour un autre 17 ans. Il va sans doute le faire. Pourvu qu'il y ait encore des équipes de balle au Manitoba d'ici ce temps-là!

C'est vrai que Paul Chartrand n'a jamais joué dans les ligues majeures. Alors toutes comparaisons avec le légendaire Sachel Page sont plutôt stériles. Par contre, on est prêt à parier que Sachel Page n'a jamais joué en Australie. Ou à Saint-Lazare, Sainte-Agathe et Saint-Laurent!

«Le moins qu'on puisse dire de l'équipe de Saint-Laurent en 1960, affirme le lanceur droitier, c'est qu'on était bon. On n'a pas perdu de tournois durant toute la saison!»

Trop vieux de 4 jours

«C'était une jeune équipe. Moi-même, j'avais seulement 17 ans. Saint-Laurent avait eu un team avant ça. Mais, ça avait disparu. En 1960, la ligue sénior d'Entre-les-Lacs avait été mise sur pied. Et on a décidé de former une équipe.»

«On n'avait jamais joué au base-ball avant ça. Même pas à l'école. On apprenait en pratiquant. La première année, j'étais un voltigeur. L'année d'après, je me suis essayé comme lanceur. Ça a assez bien marché!»

Ça a marché à un point tel que, pour les prochaines dix années, Paul Chartrand a joué pour des équipes championnes à travers la province et en Alberta.

«Si ça n'avait pas été du fait que j'étais trop vieux de quatre jours, j'aurais pu jouer pour l'équipe junior du Canada. C'est en jouant pour eux que Claude Lambert, un autre lanceur de Saint-Laurent, a été dépisté par les Astros de Houston. Il a passé trois ans avec eux.»

«J'ai joué pour l'équipe sénior de Transcona. On a gagné le championnat provincial. Ensuite, ça a été pour les Athletics de Saint-Lazare, la dernière équipe de ce village qui a joué dans la Western League.»



Paul Chartrand. Au niveau du talent brut, il a très peu de différences entre les joueurs des ligues majeures et des ligues mineures.

De retour avec l'équipe de Transcona, le chef du département des études autochtones de l'Université du Manitoba a participé, en 1969, aux jeux d'été du Canada. Et bien sûr, ils ont remporté le championnat national!

«L'équipe de Transcona a ensuite déménagé à Sainte-Agathe. Je ne sais pas trop pourquoi. Je pense que c'est eux qui nous ont demandé de jouer là. Sainte-Agathe avait un beau terrain de balle. Et durant les trois ans qu'on était là, on a eu d'excellentes équipes. On a assez bien fait,» ajoute-t-il en souriant.

En 1973, Paul Chartrand lance pour les Giants de Calgary. «On avait un salaire et on était nourri et logé. Mais ce n'était pas assez pour vivre à l'année longue.»

C'est pour cela, qu'en 1974, il accepte un contrat pour enseigner le droit en Australie. «Je ne savais pas que le base-ball se jouait en Australie, explique l'enseignant de Saint-Laurent. Et la qualité du jeu s'est vastement améliorée durant les huit années que j'y ai passé.»

«Et c'est là que j'ai lancé ma meilleure partie. En 1978, je m'étais déchiré le tendon au coude droit. Ça m'a pris 15 mois à me remettre en forme. L'année d'après, j'ai réussi une partie parfaite: aucun frappé et 20 retraits. C'était un record australien jusqu'en 1982.»

«La grosse différence entre le baseball en Australie et celui au Canada, c'est la grossesur des foules. Au Canada, les foules sont très petites et excessivement tranquilles.»

«Les Australiens sont très fiers du fait qu'ils ont le record pour la plus grande foule de spectateurs à assister à un match de base-ball. C'est censé avoir eu lieu en 1954, lors d'un match hors-concours entre les équipes nationales de l'Australie et des États-Unis, juste avant les jeux olympiques de Melbourne.»

«Le cricket est encore le sport le plus populaire. Mais le base-ball et le basket-ball sont en troisième place, derrière le soccer et le rugby.»

De retour au Canada pour poursuivre ses études à l'Université de la Saskatchewan, il a joué, en 1982, pour l'équipe de Saskatoon. «J'avais trente-neuf ans. On a gagné le championnat provincial. On est arrivé deuxième dans les finales de l'Ouest et troisième au niveau national.»

«Dans toutes ces ligues-là, explique Paul Chartrand, on retrouve des anciens joueurs professionnels ou des jeunes qui vont certainement jouer professionnellement dans quelques années.»

«Finalement, la seule différence entre les ligues semi-professionnelles et les ligues majeures, c'est uniquement au niveau des entraîneurs. Si on ne regarde que le talent brut des joueurs, il n'y a presque pas de différence. Par contre, dans les ligues majeures, les joueurs reçoivent de l'entraînement.»

C'est sans doute ce manque d'entraînement qui met les freins au développement du base-ball au Canada. «Je ne vois pas le base-ball se développer au Canada. On n'a pas le climat, ni les structures, ni l'expertise. Il y a trop de choix pour quelqu'un intéressé aux sports. Il a tellement d'autres choses à faire...»

«La majorité des Canadiens qui ont percé au base-ball, ça a été des lanceurs. Pour être lanceur, il faut avoir le don de lancer une balle avec rapidité. Ça ne s'apprend pas. Mais pour les autres positions, ça prend de la pratique, de l'entraînement. Et ça, c'est quelque chose qu'on peut difficilement avoir au Canada.»

Lucien CHAPUT

Saint-Jean-Baptiste



Les 167 élèves de l'école élémentaire de Saint-Jean-Baptiste ont participé au concours de dessin du Conseil de la Coopération du Manitoba. Les gagnants(es), en compagnie de l'écureuil mascotte des Caisses populaires, étaient: Tina Beaudette, Gabriel Marion, Natalie Lafond, Darren Sabourin, Patrick Lafond, Luc Barnabé, Daniel Baril, Suzanne Touchette et Sharon Jablonski. (Absents: Karen Sabourin).

T'es plein de...

La vérité du mois d'août



Quoi de neuf dans l'Ouest? Des feux de forêt dans la province du saumon et des créditistes; la démission de Peter-who-needs-receivers-when-you-got-oil-Lougheed; l'occupation des sauterelles chez nos voisins, ceux qui n'arrêtent pas de dire: «Cette année, tu va voir les Roughies gagner»; et au Manitoba la possibilité d'une épidémie de moustiques... mais pas plus.



Bien entendu, tout le monde à l'ouest du nombril canadien parle de football. On peut n'avoir jamais vu les chutes Niagara et comprendre l'importance des parties dans le prochain mois de la Ligue canadienne de football.

Stringer, t'es plein de..., chaque partie est importante. Que ce soit en août ou en octobre. Ou même en pré-saison!

C'est vrai. Mais faut-il parler du passé pour comprendre que des grosses blessures en août sont devenues une chose courante? Faut-il retourner au mois d'août 84 où John Sturdivant et Doug McIver ont dû s'habituer aux sacs de glace?

Perdre des joueurs, durant trois ou quatre semaines (ou durant le restant de la saison) en août peut coûter cher. Car, une équipe qui réussit bien durant ce mois se donne plus de flexibilité

Roland Stringer

Le 5e Quart

pour la 2e demie de la saison.

Si tu as gagné tes trois ou quatres parties en août, tu peux te payer quelques pertes à l'automne.

Pour les Blue Bombers, trois victoires durant le prochain mois s'imposent. Puisqu'ils affronteront les trois pires équipes au Canada: Ottawa, Hamilton et Calgary.

Les Rough Riders, les Tiger Cats et les Stampeders ne devraient poser aucune menace aux Gros Bleus Véridiques. Perdre contre une de ces équipes, c'est offrir un *sunday* aux Lions de la Colombie.

Surtout si B.C. réussit à gagner ses deux prochains matches. L'un contre Montréal, et l'autre contre Toronto. Les deux équipes fortes de l'Est!

En août le message est donc clair: seulement des victoires et pas de pertes de joueurs causées par des blessures.

L'optimisme dans les airs

Les journalistes veulent toujours entendre les fausses notes. C'est ce qui m'a motivé à rappeler les Quarts de sofa de La Liberté, ces fidèles amateurs du football qui ont toujours une opinion sur les dernières stratégies de Coach Cal.

À ma déception, les quarts de sofa giguent toujours à la même tune. Ils maintiennent tous le même avis qu'au début de la saison: les Bombers gagneront environ une douzaine de parties.

«Je reste avec 12 victoires et 4 défaites. Je pense que les Bombers sont sur la bonne *track*,» estime Christian Laroche.

Bernard Léveillé l'appuie: «Je pense que ça va venir. Ça va mieux!»

«C'est la répétition de l'an dernier. Je reste avec 12-3-1», affirme Charles Laflèche.

Même Gérald Labossière qui avait prédit 13 victoires et seulement 3 défaites en 85 garde la même mélodie: «Quand j'avais dit 13 et 3, j'avais prévu la première défaite. Je reste avec ça.»

Soulignons que ce petit sondage a été effectué avant la partie du jeudi soir contre Edmonton. Mais puisque nous avons affaire à des éternels optimistes, je crains que cela ne change pas grand chose!

R.S.

L'accent

Des sous pour les Francos!

Les subventions du Conseil des Arts du Manitoba pour 85-86 démontrent bien les priorités de ce dernier. Un gros paquet a été mis sur les arts classiques!

Sur les 1 891 000$ distribués, près de la moitié a été donnée à **l'Orchestre symphonique de Winnipeg** (400 000$) et au **Ballet royal de Winnipeg** (400 000$). Aussi, l'**Association d'Opéra de Winnipeg** a reçu 100 000$ et le **Manitoba Theatre Centre** 322 000$.

N'empêche que les **Contemporary Dancers** (109 000$), le **Rainbow Stage** (92 000$) et le **Prairie Theatre Exchange** (90 000$) trouveraient les contributions de la province raisonnables.

Le **Cercle Molière** aussi, puisqu'il se mettra les mains sur un chèque de 65 000$. Ajoutons que la plus vieille troupe au Canada recevra une seconde subvention de 4 000$ pour commanditer l'écriture d'un texte dramatique.

Pour ce qui est du **Winnipeg Folk Fest**, l'octroi du Conseil s'élève à 55 000$.

* * *

Par ailleurs, le Conseil des arts du Manitoba annonçait en juin 85 qu'il subventionnait **Les Éditions du Blé** (15 040$) et **Les Éditions des Plaines** (11 450$). Ce qui s'avère près du tiers de la totalité des argents donnés cette année aux maisons d'édition manitobaines.



Daniel Lavoie. Finalement!

Ajoutons que **Marcel Gosselin**, natif de Saint-Boniface, a été le récipiendaire d'un octroi de 12 000$ du Conseil des Arts du Manitoba. Certains ont peut-être déjà vu ses «structures» et ses sculptures au Centre culturel franco-manitobain au courant des années.

Six autres Manitobains ont reçu cette même bourse: **Kristjana Gunnars, George Morrissette, Carol Shields, Elenor Bond, Allen Hessler** et **Don Proch.**

* * *

On attend avec impatience le grand concert de Daniel Lavoie au Playhouse le 12 septembre. Celui qui fait fureur en France revient au Manitoba!

Daniel Lavoie a maintenant vendu près d'un million de 45 tours de **Ils s'aiment** dans le vieux pays. Depuis les boîtes-à-chansons des 60, ça en fait du chemin!

Un critique français l'a même comparé à **Jacques Brel**. Peut-on aller plus loin?

Sans doute que oui. La recette c'est d'oser. Du moins, c'est ce que Daniel Lavoie a avoué à **Andrée Laurier** de la revue **Le compositeur canadien:**

«Edith Piaf n'avait pas peur du ridicule... Moi, j'avais peur de **Ils s'aiment**. J'étais incapable de la chanter au début parce que je me sentais ridicule, 'épais', comme on dit. Pourtant, j'ai osé, et j'en ai tiré une grande leçon, celle de ne pas avoir l'air ridicule. Parce que comme le disait Higelin, à Montréal, si tu as peur d'avoir l'air ridicule, tu ne fais jamais rien. Et le ridicule n'a jamais fait mal à personne.»

Daniel Lavoie présentera *Hôtel des rêves* au théâtre Playhouse le 12 septembre. La soirée débutera avec le chansonnier franco-manitobain, Jacques Lussier. C'est une production signée le Conseil jeunesse provincial.

Roland STRINGER

À l'affiche

- L'exposition **Une nation, un leader; de la naissance au gibet** pourra être vue aux Archives provinciales du Manitoba, 200, rue Vaughan, jusqu'au 30 juillet.

- La pièce **Uneeyen** sera représentée au Centre culturel franco-manitobain jusqu'au 10 août.

- **Beyond Therapy** sera à l'affiche du Warehouse jusqu'au 3 août.

- La galerie One One One à l'Université du Manitoba vous propose l'exposition **British Printmakers** jusqu'au 4 septembre.

Vendredi 26

- Le film **Notorious**, d'Alfred Hitchcock, pourra être vu à la Galerie d'art de Winnipeg, du vendredi au dimanche, à 20h00.

Mardi 30

- Un film sur les routes de commerce au 19e siècle sera projeté au Musée de l'homme et la nature.

Mercredi 31

- **Jazz on the rooftop**, avec Vikrama, commencera 19h30 à la Galerie d'art de Winnipeg.

Jeudi 1er

- Les spectacles de ballet, commandités par Du Maurier, se tiendront dans le parc Assiniboine entre le 1er et le 4, à 20h00.

- Le chansonnier Bruce Waldie sera à l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain jusqu'au 3 août.

Au temps de la Prairie

Fréquentations et mariage II

Marcien Ferland s'entretient avec Auguste Vermette

J'en ai connu, moi, qui ont déserté. Il y avait Ti-pouce Charette — on l'appelait Ti-pouce parce qu'il avait le pouce coupé. Le vieux Romain Nault voulait pas lui donner sa fille [en mariage]. La fille était consentante, mais le vieux pis la vieille voulaient pas. Lui, Ti-pouce, c'était un bon garçon! Un bon garçon! Seulement, c'était des Charette, tu sais ben, puis les Charette, c'étaient des adversaires de Riel; puis les Nault, tu sais ben, c'étaient les cousins de Riel. Il y avait de l'animosité entre les deux familles.

Alors ils désertèrent?

Ils ont voulu prendre le chemin. La fille, Odile, dit à Ti-pouce: «Es-tu fou! Si on prend le chemin, ils vont courir après nous autres, pis ils vont nous rejoindre tout de suite! C'est le bord qu'il faut prendre!» Puis ils ont pris le bord.

Quoi ça servait de courir après dans le bois! Quel bord? Par là? par là?

Ils ont rentré dans le bois. Ils se sont mariés 'sous la couverte'. Quoi ça servait au vieux Nault d'aller chercher sa fille à cette heure!

Ils ont continué à aller à la messe pareil; puis le vieux Romain Nault regardait pas Baptiste [Ti-pouce] pis sa famille pantoute. Ils les ont laissé faire.

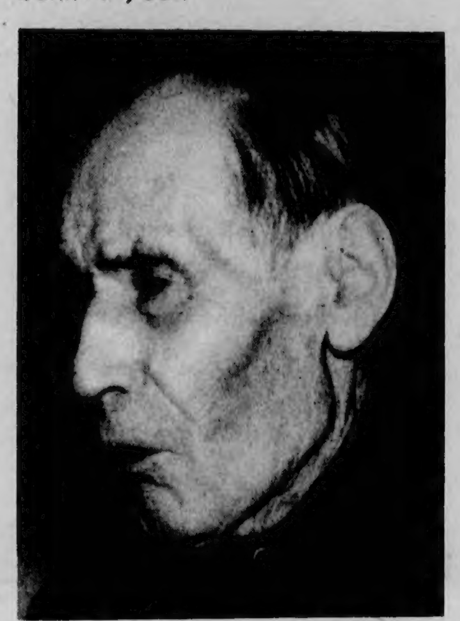
«Oh! mais longtemps après, Ti-pouce disait, je me suis adonné à passer au ras mon beau-père, là. Puis, quand j'ai passé, il m'a dit:

— Venez donc dîner!

Là, le vieux Romain Nault voulait faire la paix. On a été.»

Il a bien fallu qu'il soit consentant: leur fille avait passé la nuit dans le bois avec Ti-pouce.

[Plus tard], leur mariage a été béni. Ah, oui!



Auguste Vermette. Si les parents refusaient de donner leur fille...

La prise de son

RICHARD SÉGUIN

Double vie



Un entretien avec Laurent Roy

Le dernier microsillon du Québécois Richard Séguin est finalement disponible dans les boutiques de disques. *Double vie* s'éloigne considérablement de ses premiers lorsqu'il chantait avec sa soeur, Marie-Claire.

Une musique pop. «Ce microsillon est intéressant. Avec beaucoup de synthétiseur et de guitare électrique, on peut dire que **Double vie** est très représentatif de la musique des 80. Les arrangements sont bien. En gros, c'est du pop. Certains arrangements auraient pu être travaillés.»

Du Corey Hart? «Ça me fait beaucoup penser au disque de Corey Hart. Ou un peu à la musique de Bruce Cockburn. Même si **Double vie** semble manquer la touche finale qu'on retrouve dans les enregistrements de Corey Hart ou de Tina Turner.»

Beaucoup de guitare. «Comme toujours, Richard Séguin a beaucoup de guitare dans ses chansons. On retrouve aussi des collaborations avec l'ancien membre d'Harmonium, Serge Fiori: **Facile** et **On n'est pas fait pour ça.**»

La situation urbaine. «Dans ce projet, on trouve plusieurs chansons sur la vie urbaine. D'ailleurs, lorsqu'il est venu à Saint-Boniface durant le Festival, il chantait des tunes de ce disque. Sur la vie en ville: **L'appartement, Facile** et **Double vie**».



Richard Séguin, lors de son spectacle en février au Festival du Voyageur.

La prise de vue

Cocoon: *personne ne peut refuser*

Personne ne veut mourir. Changeons vite les règles du jeu. Trichons contre la nature. Si c'est possible...

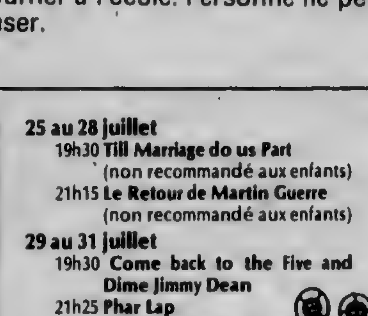
Le paradis sur terre! Des retraités qui redécouvrent les vertus de la jeunesse: l'infidèlité, le *breakdancing* et le bonheur. Personne ne veut mourir.

Il suffit d'aller chez le voisin. Celui avec une piscine remplie de cocons. Et faire un peu de natation. C'est illégale mais qui le saura?

Les médecins ignorent le phénomène. D'autres vieux préfèrent accepter la réalité, la mort.

Imaginez une vie éternelle sans hot-dogs, sans faire de la pèche! Mais ne le dites à personne, on vous croira déjà sur une autre planète.

Tout change quand on découvre l'immortalité. C'est un peu comme retourner à l'école. Personne ne peut refuser.





***Cocoon*, avec Wilford Brimley et Maureen Stapleton.**

Ron Howard, qu'on a vu au petit écran durant des années dans **Happy Days**, signe la réalisation d'un film intéressant. Bien que plusieurs effets ressemblent aux E.T. du passé, ce jeune cinéaste arrive avec un produit original: la vieillesse et les extra-terrestres.

C'est un film à recette, on n'y peut pour rien. On anticipe chaque séquence qui suivra. Hollywood porte toujours la même chemise.

À part le sujet qui plaira sûrement aux gens du troisième âge, la force de ce film réside dans l'interprétation. Notamment, dans le jeu de Wilford Brimley (**Absence of Malice, The Natural, Country**).

En règle générale, on ne retient pas le nom de Brimley en quittant la salle. Bien qu'il soit toujours à la hauteur. Cette fois, le spectateur n'a pas le choix: il vole la scène avec un style qui exclut l'exubérance d'un George Burns.

Un film qu'on peut voir.

Au cinéma Metropolitan, pour tous avec réserve.

En aparté. Quand il y a du pognon qui rentre au guichet, les studios de cinéma sourient. Voilà pourquoi on prévoit déjà **Ghostbusters II, Karate Kid II, Police Academy III** et **Gremlins III**. Il faut frapper le box-office pendant qu'il est chaud!

Au 10e Festival of Festivals de Toronto cette année, entre le 5 et le 14 septembre, on annonce la projection de tous les films de Bertrand Tavernier. Le metteur-en scène de **Un dimanche à la campagne** se rendra même à cette grande rencontre cinématographique. On retrouvera, avec lui, Paul Cox (**Man of Flowers**), Bille Forsythe (**Local Hero**), Alan Rudolph (**Choose Me**) et Margaret Von Trotta (**Marianne and Julianne**).

En ville durant la prochaine semaine, c'est le cinéma Festival qui offre du très bon cinéma. **Le retour de Martin Guerre**, de Daniel Vigne, se poursuivra jusqu'au 31 juillet.

Entre le 1er et le 4 août, on pourra voir un Truffaut, **L'amour en fuite**, avec Jean-Pierre Léaud; et un Bergeron, **Cries and Whispers**, avec Liv Ullman.

Le Cinéma 3 présentera, entre le 31 juillet et le 4 août, **The Tenant**, de Roman Polanski. Et du 26 au 28 juillet, les cinéphiles pourront se rendre à la Galerie d'art de Winnipeg pour voir **Notorious**, d'Alfred Hitchcock, avec Cary Grant et Ingrid Bergman.

Pour les personnes intéressées à la production cinématographique locale, le Winnipeg Film Group vient de lancer une saison estivale. Chaque mardi soir on pourra voir une production winnipégoise au 88, rue Adelaide.

Roland STRINGER

télé HORAIRE du lundi 29 juillet au dimanche 4 août — CBWFT

du lundi au vendredi

10h30 Animagerie
10h45 Émissions pour enfants
12h00 Première édition
12h10 Fariboles
12h33 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays en provenance des différentes provinces du Canada
16h00 Contes de la Forêt verte
16h30 Émissions pour tous
18h00 **CE SOIR** avec Jean Paquin et François Riopel: Pour être au faîte de l'actualité manitobaine. (à 17h30 exceptionnellement le mercredi 24 juiliet)
21h00 **Téléjournal** suivi de **Le Point**, de la météo et des Sports

lun. 29 juill.

14h00 Cinéma
Au nom de la loi. Drame policier réalisé par Maurice Tourneur avec Marcelle Chantal. Gabriel Gabrio et Charles Vanel. Trois inspecteurs de police sont sur la piste d'une bande redoutable. L'un d'eux, un ambitieux, obtient la permission d'oprer seul (fr. 31).

18h30 James Bond
Opération tonnerre. (Thunderball). Drame d'espionnage. Une organisation criminelle internationale s'empare d'un avion anglais transportant deux bombes atomiques. (brit. 65).

21h52 Mazarin
Début. Dramatique. (**1re de 4**). *Le roi est mort, vive le Cardinal.* Richelieu disparu, le Cardinal Mazarin devient le conseiller de Louis XIII. À la mort du roi, Mazarin reste le bras droit de la Régente malgré l'opposition de la cour au «petit Sicilien.»

mar. 30 juill.

14h00 Cinéma
Les Ringards. Comédie réalisée par Robert Pouret avec Mireille Darc, Aldo Maccione. L'épouse d'un inspecteur de police obtient un emploi à la commission de libération conditionnelle et prend en charge les bandits que son mari a écroués (fr. 78).

19h00 Les oiseaux se cachent pour mourir.
Dramatique (**7e de 10**). 1935 — Promu au titre d'archevêque et de nonce apostolique en Australie, Ralph visite Drogheda et apprend avec stupeur le mariage de Meggie.

20h00 Allô Bou Bou
Reprise de l'émission spéciale consacrée à la Bulgarie.

21h52 Cinéma
Missouri Breaks. Western réalisé par Arthur Penn avec Marlon Brando, Jack Nicholson et Kathleen Lloyd. (amér. 76).

mer. 31 juill.

14h30 Le temps de vivre
Mémoires d'une époque. Anim. Pierre Paquette.

17h00 Histoires d'hier et d'aujourd'hui
À couteaux tirés. Dramatique. Une adolescente, dont les parents sont divorcés, est agressive envers tout le monde.

18h30 Le Lac des Fées
Spectacle enregistré au Lac des Fées à Ottawa avec le chanteur Raymond Desmarteau. Réal. Line Robinson. CBOFT-Ottawa.

19h00 Cinéma
La Belle Étoile (The Lucky Star). Comédie dramatique réalisée par Max Fisher avec Brett Marx, Rod Steiger et Louise Fletcher.

21h52 Cinéma
La sirène du Mississippi. Drame policier réalisé par François Truffaut d'après l'oeuvre de William Irish avec Jean-Paul Belmondo, Catherine Deneuve et Michel Bouquet. Un riche planteur de l'île de la Réunion épouse une jeune fille qu'il a connue par l'entremise d'une annonce matrimoniale. (fr.-it. 69).

jeu. 1er août

14h00 Cinéma
Le Pacha. Drame policier avec Jean Gabin, Dany Carrel et André Pousse. Un commissaire de police veut venger la mort d'un copain. (fr.-it. 68).

18h30 Les grands films
Oliver. Comédie musicale. En Angleterre, au XIXe siècle, un jeune orphelin s'évade de chez un commerçant à qui on l'avait vendu. (brit. 68).

21h52 Cinéma
Moi y'en a vouloir des sous. Comédie réalisée et interprétée par Jean Yanne avec Bernard Blier, Michel Serrault et Nicole Calfran. Un conseiller financier en chômage offre ses services au syndicat de son oncle. (fr. 73).

ven. 2 août

13h00 Reflets d'un pays
De Winnipeg. Gilbert Guay, Marjorie Beaucage et Richmond Gosselin.

17h00 Les grandes villes du monde
Documentaire réalisé par François Gir. *Budapest.* Une ville débodante d'animation.

19h00 Hors série
Secret diplomatique. Drame. (**1er de 6**). *L'homme de Vienne.* Le diplomate français Roland Sobar disparait de son domicile.

20h00 Superstar
Inv. Alain Barrière. Anim. Jacques. Réal. Aurèle Lacoste.

21h52 Cinéma
L'homme au masque de fer. Le capitaine d'Artagnan tente de sauver Louis-Philippe.

sam. 3 août

9h00
Émissions pour les enfants avec Belle et Sebastien, suivi de Candy, Astro, Le petit robot et Capitaine Caverne

13h00 Univers des sports
Championnant canadien de gymnastique rythmique. — Prix de l'Avenir enregistré au Blue Bonnets à Montréal.

16h00 Palme d'or
Une histoire du cinéma depuis 1945. Anim. Carole Laure. 1960 — Le Festival de Cannes de 1960.

18h00 Baseball des Expos
Au Three Rivers Stadium à Pittsburg, les Pirates reçoivent les Expos de Montréal.

21h36 Cinéma
Alcatraz. (The Whole Shocking Story). Drame de fiction réalisé par Paul Krasny avec Art Carney, Telly Savalas et Will Sampson. (**1re de 2**).

dim. 4 août

10h00 Le Jour du Seigneur
Messe célébrée à la Rivière-du-Loup avec des jeunes du groupe l'Oasis par Gilles Cloutier.

12h33 Baseball des Expos
Au Three Rivers Stadium à Pittsburg, les Pirates reçoivent les Expos de Montréal.

15h00 Univers des sports
Grand Prix de Formule 1 d'Allemagne.

16h00 Second regard
Reprise des grands moments de la visite du pape Jean-Paul II au Canada. Mise en ondes: Gaston Laporte.

18h00 Terre humaine
Verne. Au village, les gens commencent à jaser au sujet du campus.

18h30 Les Beaux Dimanches
Juste pour rire! Extrait des meilleurs spectacles présentés, dans e cadre du deuxième Festival *Juste pour rire!*

20h00 Les Beaux Dimanches
L'histoire des inventions Inventer pour inventer. Documentaire

21h00 Les Beaux Dimanches
Concert canadien sur des airs d'opéra. (Voir l'événement de la semaine.)

22h20 Ciné-club
L'Enfance de Gorki. Biographie réalisée par Marc Donskoi avec Alexei Liarski et Michael Troianovski (**1er de 3**).

L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE

Place à l'opéra
4 août 1985, 21h00
Concert canadien sur des airs d'opéra
Les Beaux Dimanches

Quatre jeunes chanteurs de grand talent seront les vedettes du *Concert canadien sur des airs d'opéra* aux **Beaux Dimanches du 4 août à 21h00**, à la télévision de Radio-Canada.

La mezzo-soprano Glenda Berge, la soprano Wendy Humphreys, le ténor James McLean et le baryton Daniel Lichtie, accompagnés par l'Orchestre symphonique d'Edmonton sous la direction de Uri Mayer, interpréteront quelques pages choisies des plus beaux airs du répertoire lyrique et ils seront réunis dans le célèbre quatuor de Rigoletto de Verdi.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications 786-0249

Les Folies Grenouilles...



... À un saut de la ville.

Folies Grenouilles

les 1, 2, 3 et 4 août
à Saint-Pierre-Jolys

Programme de la fête

Jeudi 1er août

20h00 Bingo à l'aréna de Saint-Pierre

Vendredi 2 août

20h30 à 1h00 Soirée dansante avec le groupe Destiny

Samedi 3 août

Pour les enfants

12h30 jeux et artisanat
13h00 Michael Merlin, magicien
14h00 atelier de mime
15h15 Len Udow, chanteur et musicien
16h30 Michael Merlin

7h00 ouverture
8h00 base-ball mixte («slow-pitch»)
10h00 défilé et «dunk tank» — «Horse shows»
11h00 ouverture de la cantine avec choix de 3 repas: hamburger steak, poulet ou perogies et saucisses.
11h00 ouverture du bar et des «beer gardens»
11h00 horticulture et artisanat à l'aréna
11h00 inscriptions pour le concours du saut de grenouilles adultes et enfants (maximum de 5 grenouilles par jockey)
12h00 éliminatoires pour le concours d'enfants du saut de grenouilles
13h30 1ère série d'éliminatoires pour le concours d'adultes du saut de grenouilles
20h30 à 1h00 soirée dansante avec le groupe Destiny

Dimanche 4 août

8h00 tournoi de base-ball mixte
9h00 à 11h30 déjeuner aux crêpes à l'aréna — «dunk tank»
11h00 ouverture de la cantine
12h00 ouverture du bar et des «beer gardens»
12h30 jeux et artisanat
13h00 marionnettes
13h00 V.I.P. média et municipal au club de curling
13h00 à 14h00 saut de grenouilles pour adultes et enfants (demi-finales)
14h00 finales du concours pour enfants du saut de grenouilles
15h00 saut de grenouilles pour V.I.P. et municipal
15h15 Heather Bishop et Tracy Riley — chanteuses
16h00 finales pour le concours d'adultes du saut de grenouilles
16h30 tir au câble
20h00 à minuit «Burnt on a Binge» à l'aréna de Saint-Pierre

Des célébrités de divers médias seront présentes au cours de la fin de semaine.

Kiosque dans le «beer garden», T-shirts (anglais et français), épinglettes de grenouille, chapeaux haut-de-forme, tasses et cuillères.

Nu-Fashion

Deux magasins pour vous servir

233, rue Main
Morris, Manitoba
746-2671

Jolys Est
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
433-7683

De la part de la gérance et du personnel des magasins Nu-Fashion, bon succès aux Folies Grenouilles. Venez vous amuser à Saint-Pierre-Jolys pendant la longue fin de semaine d'août.

Lorsque vous serez à Saint-Pierre-Jolys pour les Folies Grenouilles, venez rencontrer vos nouveaux assureurs, Rosalie et Léo Magne de

L'Agence MAGNE Insurance
433-7758

St-Pierre Payfair
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba

Viande fraîche - épicerie - légumes fruits - articles de maison

Distributeur de cassettes et de machine vidéo VHS

Heures d'ouverture:	**du lundi au jeudi**	**9h à 18h**
	vendredi	**9h à 21h**
	samedi	**9h à 18h**
Livraisons:	**du lundi au jeudi**	**à 16h**
	le vendredi et le samedi	**11h30 et 16h**

***Propriétaires:** Marie et Raymond Hébert*

Téléphone: 433-7897 ***Agent pour Imperial Cleaners***

Amusez vous bien aux Folies Grenouilles!

Arrosage aérien

C.P. 296
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba



Nous invitons tous les gens à venir à Saint-Pierre-Jolys pour les Folies Grenouilles!

Sainte-Agathe

Une journée pleine de mérite

Une soixantaine de parents et amis sont venus au gymnase de l'école élémentaire de Sainte-Agathe encourager l'éducation des enfants en assistant à la journée de mérites, le 26 juin. Par la même, ils offraient leurs souhaits de bonne chance et succès aux sept professeurs qui se sont dévoués si longtemps à l'enseignement de leurs enfants et quittent cette année.

Un certificat a été présenté par le professeur titulaire à chaque élève selon sa qualité dominante ou le talent qu'il aura le mieux développé durant l'année. Les prix d'expression française, offerts encore cette année par le comité de parents, étaient des livres. Ils ont présenté (à tous les niveaux de la maternelle à la 9e année) aux élèves suivants: Nicole Lemoine (maternelle); Joël Gagnon (1ère année); Nicole Beaudry (2e): Joanne Saurette (3e); Sylvie Beaudry (4e); Paul Matczuk (5e): Christian Beaudry (6e); Marcel Sorin (7e); Angèle Vermette (8e); et Lynne Brémault (9e).

Le conseil étudiant a offert des cadeaux en remerciement aux professeurs qui leur ont aidé à organiser les activités scolaires: Paulette Saquet, Hélène Lemoine et Gisèle Barnabé. Irène Lemoine a présenté un rosier à Helen Tonn, au nom du personnel de l'école, pour son dévouement bénévole envers les professeurs et élèves.

Le conseil étudiant et le comité de parents ont aussi offert des cadeaux de reconnaissance aux sept professeurs qui ne feront plus partie du personnel enseignant l'an prochain: Jeannine Courcelles pour ses 20 années d'enseignement à la maternelle; Raymond Ouimet pour ses 10 années aux niveaux intermédiaires; Paulette Saquet pour ses 8 ans aux niveaux élémentaires: Soeur Lucille Alarie pour son dévouement au chant en plus de son enseignement régulier; Claude Paquin pour son dévouement aux sports en plus de son enseignement régulier à l'intermédiaire; Thérèse Lafrance et Hélène Lemoine.

Le comité de parents a profité de l'occasion pour souligner les services bénévoles de Gisèle Beaudry, aide à l'enseignement de la religion en première année. Un cadeau approprié lui a été présenté puisqu'elle quitte pour aller demeurer en France avec sa famille, où Marc poursuivra ses études.

Le comité de parents avait choisi leur conseiller Roland Vermette pour présenter le cadeau souvenir à Soeur Lucille Alarie. Roland était l'ancien élève de Soeur Lucille Alarie à Aubigny, et dans les dernières années à Sainte-Agathe, elle enseignait à ses enfants.

Voici le personnel enseignant pour l'année 1985-86: Maternelle — Roseline Gagnon; 1ère et 2e années — Denise Girouard et Français, Irène Lemoine; 3e et 4e — Jacqueline Mireault; 5e et 6e — Denis Fontaine avec Thérèse Beaudry à 50% du temps en 6e; 7e, 8e et 9e — Denis Grégoire, Guylaine Nault, et Gisèle Barnabé à 60% du temps; Ressource — Elise Ayotte. M. Léo Robert, professeur au niveau intermédiaire à l'école du Précieux-Sang, est le nouveau directeur de l'école Sainte-Agathe. Il remplace Raymond Ouimet.

Thérèse DUMESNIL



Chacun a reçu un certificat pour avoir développé ses talents.

La Broquerie

Dix diplômés de la douzième

La graduation et la collation des diplômes des finissants de l'École secondaire La Broquerie a eu lieu le 27 juin. En tout, dix finissants se sont mérités des diplômes dont quatre d'excellence soit, Corinne Durand, Suzelle Fiola, Joanne Gérardy et Valérie Vielfaure. Les six autres diplômés étaient Donald Balcaen, Paul Balcaen, Paul Dumesnil, Noël Gérardy, Nicole Normandeau et Carole Therrien.

Le trophée d'excellence académique ainsi que la médaille du Gouverneur-général furent décernés à Corinne Durand qui s'est aussi méritée cinq certificats d'excellence (Français 300, Anglais 300, Biologie 300, Comptabilité 302, Dactylographie 202) et deux certificats de mérite (Français 300 et Mathématiques 300). Elle recevait aussi la bourse de la Division scolaire Seine.

Nicole Normandeau reçut plusieurs trophés sportifs, entre autres, ceux de la meilleure athlète de l'année, de la meilleure athlète au volleyball, de la meilleure athlète au badminton, de la meilleure athlète en piste et pelouse ainsi que du meilleur esprit sportif au volleyball et badminton. Nicole reçut aussi deux certificats d'excellence académique (Mathématiques 300 et Dactylographie 202).

Joanne Gérardy recevait la bourse du Collège universitaire de Saint-Boniface ainsi que le certificat de mérite en Comptabilité 302. Suzelle Fiola reçut une bourse de la Division scolaire Seine et se méritait le trophée de mérite académique. Elle recevait en plus, un trophée pour le meilleur esprit sportif, un certificat d'excellence en Éducation physique 205 et un certificat d'excellence en Valeurs chrétiennes 305 et eut l'honneur de présenter le discours d'adieu.

Norbert DURAND

Saint-Malo

Cinquante ans, c'est très vite passé

Les 12 enfants d'Antoine Gosselin et d'Irma Clément ont fêté les 50 années de vie conjugale de leurs parents.

La célébration a fourni au couple l'occasion de savourer, à la fois, un délicieux repas et des précieux souvenirs.



Irma Clément et Antoine Gosselin. Des piles de vaisselle, des coupes de cheveux, des soirées remplies...

On croirait que passer 50 années avec le (la) même partenaire serait comparable à un sérieux marathon. Cependant, Irma répète, «Cinquante ans, c'est très vite passé!»

Dès l'âge de 17 ans, Tit-Toine, pour sa part, s'y était entraîné. Le marathon de 70 milles à partir des chantiers de Brokenhead jusqu'à Saint-Malo en 13 heures et demi ne l'avait pas effrayé. Essoufflé, affamé, fatigué, ça, oui!

«L'entrain ne pouvait manquer si on voulait rejoindre les deux bouts.» C'est au milieu du restaurant, des repas à pleines tablées, des piles de vaisselle, des coupes de cheveux, du chauffage de l'autobus scolaire, des soirées remplies de musique, chants et danses qu'ils ont élevé leur 13 enfants: feue Emélienne (Rodrigue), Marie-Josèphe (Gagné), Luc, Annette (Tougas), Laurette (Roy), Carmelle, Jules, Lynne (Péloquin), Camil, Roland, Richmond, Claudette (Rochon), et Hervé.

Vivre et faire vivre cette marmaille malgré la dépression a certainement à la fois causé des tourments et exigé un surcroît d'énegie, de courage et de dépassement de soi.

Cette énergie dont ils ont fait preuve, et cette façon positive d'envisager l'avenir, ils ont su les transmettre.

C'est ainsi qu'Antoine et Irma ont compris les mots «aimer pour la vie...»

Paulette GOSSELIN

Saint-Joseph

Un 60e se fête

Tout comme en juin, 1925, Adonias Fillion et son épouse Léona Delorme, ont été reçus en l'église de Saint-Joseph, le 7 juillet 1985, par la bénédiction de M. le curé Louis Morin.

60 années de vie conjugale, de joies, de bonheur entremêlés d'épreuves et de deuils, voilà ce qu'ont connus ces deux êtres aimés par leur grande famille de 14 enfants, de 44 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants.

Tous étaient de la fête, en ce beau dimanche de juillet. Une messe d'action de grâces a été célébrée aux intentions des jubilaires et a été suivie d'une belle réception à la salle paroissiale. Quelle belle occasion pour venir féliciter nos jubilaires et rencontrer cousins, parents et amis si longtemps manqués! La famille en a vraiment été touchée.

Marie SARRASIN

Notre-Dame-de-Lourdes

Un prérequis à l'avenir

Les cerficats ont été présentés aux dix individus qui ont complété et réussi le cours «Premiers répondants», offert par la division «Ambulance» de la Commission manitobaine des services de santé. La présentation a été faite au Foyer Notre-Dame le mardi 26 juin.

Le cours a été pris volontairement par ces dix car il n'y a encore aucune certification exigée pour les brancardiers dans une situation comme la nôtre. Ulysses Lahaie, coordinateur et instructeur, a toutefois faite remarquer que ce genre de cours deviendra un prérequis à l'avenir.

Le cours en question a été donné au Foyer Notre-Dame de janvier à mai, en trente sessions de trois heures. Le cours a tenté préparer ces volontaires pour donner les premiers soins d'urgence telle que la réanimation cardiorespiratoire, soins pour brûlures, empoisonnements, os fracturés, etc. L'autre partie des cours a été au niveau pratique.

Ces dix devront se faire recertifier en 1988. Le cours sera aussi offert lorsqu'un nombre suffisant de volontaires auront signalé leur intérêt.

Denis BIBAULT



Les nouveaux brancardiers certifiés de Lourdes. On reconnaît: 1ère rangée (g. à d.): Micheline Vuignier, Marie Vuignier, Arlette Deleurme, Gisèle Deleurme, Anita Bibault, Yvonne Lewis (instructrice), 2e rangée: (g. à d.): Jean Foidart, Gérald Lemoullec, Val Imlah, Tom Helliwell, Roger Payette, Murray Lewis (instructeur)

Saint-Claude

Formation des jeunes

La fête du Canada a été célébrée au Pavillon Saint-Claude conjointement avec une cérémonie pour manquer l'Année internationale de la jeunesse.

Au programme on remarquait la jeune Marcelle Ricard, 21 ans, qui a reçu le prix Jeunesse pour sa part active dans la formation du groupe Jeannettes. Elle a initié ce projet en octobre 1984.

Marcelle a mis en valeur les trois volets du thème de l'Année internationale de la jeunesse: participation, développement et paix. Elle prépare et assiste régulièrement aux réunions, une fois par semaine. Elle voit au bon fonctionnement du groupe de Jeannettes. Sa participation dynamique lui a valu l'estime de ses Jeannettes.

Ces jeunes, en retour, sauront être de meilleures adultes en développant leur caractère. Elles apprennent à bien s'entendre entre elles et partagent ce sentiment de paix dans leurs loisirs et au travail, dans leur famille et dans toute la communauté.

Parmi les 120 personnes venues fêter, on remarquait la présence des Jeannettes qui étaient là pour féliciter leur chef.

Quatorze professeurs de la division scolaire River East viennent de terminer un cours d'immersioin en français à Saint-Claude.

Dans le but d'améliorer leur français, ces professeurs ont été hébergés chez des familles francophones. Les coiurs ont été donnés par Benoit Chabot et Lynne Toupin.

Les activités en soirée visaient aussi à faire apprécier le français. Vincent Dureault et Réjean Laroche ont su divertir le groupe en français.

Pour terminer le cours, plusieurs professeurs-étudiants avaient invité leur famille à se joindre à eux pour le Festival français à Saint-Claude.

Rose PHILIPPE



Somerset

Leurs efforts ont été reconnus

Lors de la soirée des finissants le 28 juin cinq élèves étaient à l'honneur.

Lise Moret, a reçu la médaille du Gouverneur général pour succès académiques. En plus, elle s'est mérité quatre trophées pour s'être classée première en Anglais 300, Physics 300, Biology 300 et Maths 300.

Guylaine Labossière a reçu du directeur général de la division, le trophée Division de la Montagne pour succès scolaires et parascolaires. Elle s'est aussi mérité trophées pour Chemistry 300, Français 300 et pour athlétisme.

Roger Girouard a écopé la médaille d'excellence pour succès académique, participation et dévouement. Il s'est aussi mérité le trophée pour le meilleur athlète masculin.

Diane Demaré a gagné le trophée pour Accounting 300 et Roméo Routhier s'est mérité le trophée pour Maths 301.

Victorine COUSIN

Nécrologie



Albert Lacroix

Subitement à sa résidence le mardi 2 juillet 1985, Albert Lacroix, est décédé à l'âge de 64 ans époux de Laurette (née Manaigre) de Lorette autrefois de Ile-des-Chênes.

Albert était fermier pendant de nombreuses années à Ile-des-Chênes. Présentement il travaillait au C.N.R. à Transcona.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses trois filles: Gisèle et son époux André Gobeil de Lorette; Nicole et Huguette les deux de Saint-Boniface; trois petits-enfants: Chantal, Alana et André; quatre soeurs: Adrienne Haddock et son époux Frank de Ile-des-Chênes; Armelle Beauchemin et son époux Frank de Winnipeg; Thérèse Gobeil et son époux Albert de Whitehorse; Lorraine Zurken de Kenora en Ontario; six frères: Romeo et son épouse Jeanne de Saint-Boniface; Edouard et son épouse Angèle de Ile-des-Chênes; Maurice et son épouse Annette de Saint-Pierre; Lionel de Iles-des-Chênes; Louis et son épouse Fran de Arizona; Theogene et son épouse Marguerite de Saint-Boniface. Il fut prédécédé par ses parents, Thomas et Anna Lacroix et un frère Gustave.

Le service fut célébré à 19h30 le jeudi 4 juillet en l'église de Notre-Dame de Lorette avec l'abbé Bernard Bélanger célébrant.

Les porteurs étaient ses six frères.

L'inhumation des cendres eu lieu à 19h30 le vendredi 5 juillet dans le cimetière de Ile-des-Chênes.

«On se souviendra de sa gaiété et son sourire chaleureux.»

Les arrangements ont été confiés au Salon Mortuaire Desjardins.

Marie-Françoise Gatin (née Rey)

Le samedi 13 juillet est décédée à l'hôpital de Saint-Boniface à l'âge de 83 ans Mme Marie-Françoise Gatin épouse de Vital Gatin de Saint-Boniface, autrefois de Grande-Clairière au Manitoba.

Outre son époux bien-aimé, elle laisse dans le deuil 2 fils Jean et son épouse Lillian, Roger et son épouse Lorraine, 5 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

L'exposition de la dépouille mortelle et la messe de la Résurrection a été célébrée en la Cathédrale de Saint-Boniface le lundi 15 juillet à 10h suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Boniface.

Les familles Jean et Roger Gatin désirent remercier le célébrant l'abbé Couture, le lecteur M. Arthur Corriveau, l'organiste, Mlle Priscille Cormier, Mme Lorraine Tétrault et la chorale de la Cathédrale pour avoir exécuté de si beaux chants ainsi que les servants de messe; André et Jeannette Couture, les auxiliaires à la communion, Claude et Janet Gatin ainsi que les porteurs, M. Henri Flick, Eloi Bauche, Maurice Gatin, Léon Rey, Claude et Paul Gatin.

À tous ceux qui nous ont exprimé leur sympathie soit par leur présence, soit par offrande de messe ou carte, nous tenons à vous remercier.

Jean et Roger Gatin

Agnès Allard

Le jeudi 12 juillet 1985 est décédée Agnès Allard, au Centre Hospitalier Taché. Elle était âgée de 93 ans.

Agnès était la fille d'Alexandre Allard et de Virgine Beauchemin, née à Maniwakin (devenu Lundar) où ses parents demeuraient avant de se rendre à la Baie St. Paul en 1902. Elle était la petite fille d'Octave Allard et de Céleste Lagimodière; cette dernière était la soeur de Julie Lagimodière, mère de Louis Riel.

Trois soeurs d'Agnès lui survivent: Dorilda Carrière, Maria Desjardins et son époux Alex; et Bertha Allard. Ses autres frères, soeurs et beau-frère décédés avant elle sont: Charles-Alexandre Allard et son épouse Joséphine Lavallée; John Carrière (époux de Dorilda); Virginie Allard; Raoul Allard, ancien maire de la municipalité de Saint-François-Xavier; Alfred Allard, ancien conseiller de la municipalité de Saint-Charles; Hector Allard, ancien ambassadeur du Canada. Lui survivent trois belles-soeurs: Bertha Moreau, veuve de Raoul; Donalda Champagne, veuve d'Alfred; Marie-Nicole Auffray, veuve d'Hector; et de nombreux neveux et nièces.

Les prières suivies par les funérailles eurent lieu dans l'église de Saint-Eustache le 15 juillet 1985 et elle fut enterrée dans le caveau familial de Saint-Eustache.

Les cérémonies furent présidées par le R.P. Denis Bernardin des Pères Blancs, le curé de Saint-Eustache, Roland Lavoie étant souffrant. Madame Jeannette Bergeron était l'organiste.

Les porteurs furent: Jules Allard, fils de Charles-Alexandre; André, fils de Raoul; Jean, fils d'Alfred; Gilles, fils de Maria: Roland Fillion, époux de Cécile, fille de Dorilda et Robert André dont elle prit soin ainsi que de sa soeur Jacqueline André pendant presque quinze ans.

Elle fut institutrice à la Baie St-Paul est et ouest. Elle s'intéressait beaucoup à l'histoire et avait gardé bien des objets qu'elle avait donnés pour le musée que l'on souhaitait ouvrir un jour à Saint-Boniface. Mais les objets gardés à la cathédrale furent tous brûlés au moment de l'incendie.

Un grand merci à tous ceux qui sont venus à Saint-Eustache pour un dernier au revoir.

Emma Louise Bernier

Paisiblement, dans le Seigneur, à l'âge de 90 ans, le mardi 9 juin 1985 est décédée, à l'Hôpital de Saint-Boniface, après une longue maladie à la maison.

Épouse de feu le Juge Alexandre Bernier, mère de Madeleine, Louise (Mme Paul Adams) et Paul, de Los Angeles.

Outre ses enfants, elle laisse dans le deuil son gendre Dr Adams et ses petits-enfants; Marie Adams, de Londres; Paul E. Adams; Mark Adams et son épouse Nancy; Christopher, David et Michael Adams.

Ses parents étaient James Flanagan, un pionnier de Winnipeg, en provenance de St-Paul en Minnesota et de Léa Bissonnette, originaire de la province de Québec.

Au cours de sa longue vie, Mme Bernier s'est impliquée dans des sociétés culturelles diverses, y compris l'Alliance française, dont elle était un membre-honoraire à vie; le Rendez-vous français, dont elle fut la présidente du comité des programmes durant 12 ans; la Fédération des Femmes canadiennes-françaises; les Dames de Sainte-Anne de la Cathédrale de Saint-Boniface; le Women's Music Club.

Elle était une paroissienne de la Cathédrale Ste-Marie, où elle reçut le baptême et fut mariée.

Elle fit ses études à l'Académie Ste-Marie et au Couvent de Sillery, Ville de Québec.

Les funérailles, précédées de prières, eurent lieu le vendredi 12 juillet en la Cathédrale Ste-Marie, et de là, au Cimetière de Saint-Boniface, rue Archibald, lieu de la sépulture. M. le curé Maurice Deniset-Bernier, de Pine Falls, célébra la messe. Les petits-enfants de Mme Bernier et James Foran étaient les porteurs.

OFFRE D'EMPLOI

Directrice bilingue pour foyer de soin de 40 résidants surtout d'expression française. **Qualifications requises:** revet d'infirmière valide et au moins 10 ans d'expérience. **Salaire:** 28 000$ plus bénéfices sociaux.

Adressez les demandes à l'administrateur, **Ghislain Bellavance**, Villa Pascal 1301-113e rue, North Battleford. Tél.: (306) 445-8465 ou en soirée (306) 937-3624.



BRIAN SHERIDAN WINDOWS

est à la recherche d'un(e)

représentant(e)

des ventes avec expérience dans le domaine de fenêtres et de portes.

Contactez Brian au **477-5212.**

LE CENTRE PRÉSCOLAIRE
Le P'tit Bonheur Inc.
est à la recherche d'un(e)

animateur(trice)

francophone à temps plein. Expérience requise. Certificat de Child Care Worker II serait un atout.
Date d'entrée en fonction: **le 26 août 1985.**
Salaire à négocier.
Les demandes devront parvenir d'ici le 12 août au:

Centre préscolaire le P'tit Bonheur Inc.
103-210, rue Masson
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H4



Canada Mortgage and Housing Corporation — Société canadienne d'hypothèques et de logement

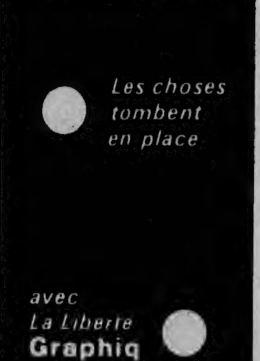
APPEL D'OFFRES CONSTRUCTION DE LOGEMENTS UNIFAMILIAUX

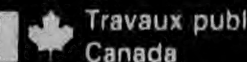
LES SOUMISSIONS SCELLÉES dont le contenu est expressément indiqué sur l'enveloppe adressée au soussigné, seront acceptées jusqu'à 15h le 11 août 1985 pour la construction de neuf (9) logements à Camperville, Duck Bay et Boggy Creek. Les principaux entrepreneurs peuvent obtenir les plans, cahiers des charges et formules pour les soumissions à l'adresse indiquée ci-dessous ou les consulter à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, 870, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba). Un dépôt de 50$ doit être versé pour chaque série de plans, de cahiers des charges et de documents. Le dépôt est confisqué si les plans, cahiers des charges et documents ne sont pas retournés au bureau intacts et en bon état au plus tard le 30 août 1985. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'un cautionnement d'offre d'une valeur de 10% ou d'un dépôt équivaletn à 10% du montant de la soumission lorsque cette dernière ne dépasse pas la somme de 250 000$, plus 5% du montant par lequel la soumission dépasse 250 000$. Le montant maximum du dépôt de garantie qui doit être versé est de 100 000$. Ces dépôts de garantie seront conservés par la Société canadienne d'hypothèques et de logements afin de s'assurer de l'exécution du contrat. La Société n'acceptera que les dépôts de garantie sous forme d'argent comptant, de chèque visé, d'obligations d'épargne du Canada au porteur ou négociables à moins que d'autres genres de garantie ne soient acceptés. Tous les chèques doivent être payables à l'ordre de la «Société canadienne d'hypothèques et de logement». La soumission la moins élevée ne sera pas nécessairement acceptée; toutes les soumissions pourront même être écartées.

Programme de logement pour les ruraux et les autochtones
C.P. 964
870, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Canada







Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énumérés ci-dessous seront reçues jusqu'à 11h30 (heure d'été du centre), le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201-269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2. On peut se procurer les documents de soumission au Bureau de distribution des plans à l'adresse susmentionnée, ou en téléphonant au numéro 949-2372.

PROJET

No. 840019 — Le Pas (Manitoba)
Édifice Fédéral
Remplacer le revêtement de sol

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés aux Associations des constructeurs de Winnipeg et de Brandon.

Date limite: **le mercredi 31 juillet 1985**
Dépôt: **Néant**

INSTRUCTIONS

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énumérés ci-dessous seront reçues jusqu'à 11h30 (heure d'été du centre), le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201-269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2. On peut se procurer les documents de soumission au Bureau de distribution des plans à l'adresse susmentionnée, ou en téléphonant au numéro 949-2372.

PROJET

No. 750154 — Lockport (Manitoba)
Écluse et barrage de St. Andrews
Repeindre le pont
Rampe d'accès est et portée no 7

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés aux Associations des constructeurs de Winnipeg et de Brandon.

Date limite: **le jeudi 1er août 1985**
Dépôt: **Néant**

INSTRUCTIONS

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

CN

AVIS DE VENTE
ATELIER DE RECYCLAGE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ AVEC LA MENTION «SOUMISSION 4030-68-9» CLAIREMENT INDIQUÉE SUR L'ENVELOPPE, adressées à M. R.J. Gunson, directeur régional, achts et stocks, Canadien National, B.P. 244, Station «Transcona», Winnipeg, (Manitoba) R2C 3R4, pour l'achat et l'enlèvement, des terrains du chemin de fer, des machines suivantes:

1 seul.	tracteur Massey-Ferguson, complet avec godet modèle 30, no de série 9a-144022	10 000 liv.
1 seul.	chariot élévateur à fourche, incomplet, Allis Chalmers, puissance de levage 4000 livres, modèle FP-40—2PS, no de série 27301017	8 000 liv.
1 seul.	élévateur électrique à fourche Clark, manuel incomplet, puissance 1000 liv.	500 liv.
1 seul.	machine à affuter Norton	1 500 liv.
1 seul.	machine à tailler les engrenages Gould & Eberhardt	5 000 liv.
1 seul.	tour revolver Warner & Swasey brevet no 2068552, no de série FE-1360	3 400 liv.
1 seul.	tour revolver Alfred & Herbert, brevet no 10533, no de série FE-1360	6 000 liv.
1 seul.	chariot élévateur à fourche Allis Chalmers incomplet, puissance 7 300 livres modèle FPL-80-2PS, no de série 27206058	13 000 liv.
1 seul.	étau-limeur à frein Cincinnati, no de série 1793, voltage 550, triphasé	.30 000 liv.
1 seul.	camion Ford 1976, ¾ tonne, modèle F250, no de série F25YCC 54430	4 400 liv.
7 seul.	palan électriques Budgit, voltage 550, triphasés	50 liv. ch.
1 seul.	camion Ford 1976, ¾ tonne, modèle F250, no de série F26YCC 54430	4 400 liv.
7 seul.	palans électriques Budgit, voltage 550, triphasés no 1, puissance 1 tonne; no 2, puissance ½ tonne; no 3, puissance ½ tonne; no 4, puissance ½ tonne; no 5, puissance 1 tonne; no 6, puissance ½ tonne; no 7, puissance ½ tonne	50 liv. ch.
6 seul.	châsis roulants numérotés de 1 à 6	1 500 liv. ch.

Conditions de la vente: *F.O.B.* «tels quels, sur les lieux». Le soumissionnaire choisi devra régler la transaction en entier dès qu'il apprendra que sa soumission a été retenue et avant la prise de possession a été retenue et avant la prise de possession de son achat. Les machines devront être enlevées dans la semaine qui suivra la conclusion de la vente.

Pour fins d'inspection desdites machines, les intéressés devront s'adresser à M. J.L. May, agent, recyclage, Transcona (Manitoba), téléphone (204, 224-6287 entre 7h45 et 15h30, du lundi au vendredi.

Taxe provinciale en sus, s'il y a lieu. Aucun dépôt préliminaire requis. La compagnie se réserve le droit de rejeter toute soumission, si haute soit-elle.

Les soumissions devront indiquer clairement leurs nom et adresse postale dans leur soumission.

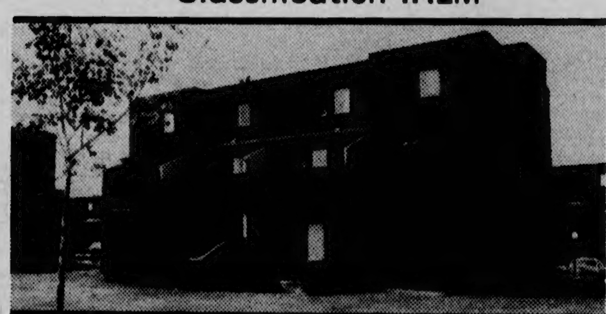
Toute soumission dans les prix seront changés ou comportant des retures sera rejetée.

R.J. GUNSON
DIRECTEUR RÉGIONAL, ACAHTS ET STOCKS

CALGARY
Avis aux investisseurs
Propriété immobilière

Occasions à l'investissement

- Pas de régie des loyers
- Classification IRLM



RUNDLE MANOR

Réf.: 6440/C16-16

- 75 logements
- 13 immeubles
- foyer dans chaque logement

Pour connaître les conditions générales et obtenir le prospectus de cette propriété écrivez-nous immédiatement à l'adresse suivante en inscrivant le numéro de référence de cette propriété:

Société canadienne d'hypothèques et de logement
Pièce 300
410-est, 22e rue
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 5T6

Tél: L. Johnson, (306) 975-5133 ou
S. Zimmerman, (306) 975-4008

Télex: 074-2427

Date limite: Les offres concernant cet immeuble doivent parvenir au Bureau régional SCHL des Prairies et des T. du N.-O., au plus tard le 14 août 1985.



Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

Canada

Il faut s'occuper de nos terres

C'est un fait déjà bien documenté. Les sols canadiens utilisés pour la production agricole ont détérioré. C'est un fait qui présentera un dilemme sérieux pour ces prochaines années. Car, d'une manière ou d'une autre, ça va coûter cher!

C'est à dire: il y aura un prix à payer en terme de production si les difficultés sont ignorées. Il y aura également un prix à payer si un effort sincère est fait pour limiter cette détérioration et même pour reconstituer nos sols.

La qualité de nos sols n'est pas seulement l'affaire des agriculteurs. Elle l'est de tous les Canadiens. Nous aurons tous éventuellement à payer un peu plus cher pour nous alimenter, que ce soit pour les aliments importés ou pour s'assurer des revenus raisonnables aux agriculteurs.

Les Canadiens ont généralement l'impression que notre pays est un exportateur de produits agricoles. La vérité est tout autre. Seulement trois des dix provinces ont exporté plus qu'ils n'ont importé. Elles sont le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta; et ceci, seulement à cause de la vente des grains céréales.

Les sept autres provinces ont importé plus d'aliments qu'ils en ont vendus. Aussi, seulement sept pour cent de la production agricole a été exportée. En plus, nous avons importé plus du tiers du soja et environ 50 pour cent des fruits consommés par les Canadiens.

Il est peu probable que l'étendue des terres arables canadiens sera agrandie. Les sept pour cent qui sont propice à cette pratique a déjà été exploités. Les Canadiens pourront seulement se fier aux sols déjà utilisés. Ils pourront augmenter la production agricole seulement en intensifiant la pratique, en conservant et en rétablissant les sols déjà cultivés.

Il est certain que la production agricole va coûter plus cher. L'intensification, la conservation et le rétablissement des sols ne se réalisera pas sans un investissement considérable.

S'alimenter coûtera plus cher

Il a été estimé que le consommateur avec un revenu moyen durant la décennie 1940-50 a eu à en réserver le quart pour son alimentation. Le consommateur de la dernière décennie s'en est tiré à meilleur marché. Quinze pour cent de son revenu lui a été suffisant.

Certains pourront ainsi argumenter en faveur de l'alimentation plus coûteuse sous le prétexte que les Canadiens ont déjà eu à payer une plus grande proportion de leurs revenus pour leur alimentation.

Toutefois, l'argument le plus raisonnable en faveur de meilleurs prix pour les produits agricoles est celui des



Denis BIBAULT

L'auteur est membre de l'Association de la faune

COMMENTAIRE

«bonnes affaires». Les agriculteurs ne pourront sûrement pas faire fonctionner leurs entreprises sans les profits. Il leur sera définitivement impossible d'intensifier la pratique agricole, de conserver les sols, et de les rétablir, s'il n'y a pas les sous et les dollars!

L'agriculteur a, jusqu'à maintenant, été largement maître chez lui. Il a été gouverné presque exclusivement par les exigences et les demandes du marché. Il a pratiqué son métier comme il l'a voulu, comme il lui a convenu. Il l'a fait avec les ressources financières à sa disposition, avec son bagage d'information, et avec peu d'intervention de la part du gouvernement (du moins pour ce qui concerne l'utilisation et la conservation des sols).

Il l'a fait en vu de gagner son pain et pour assurer son mode de vie. Il l'a rarement fait avec un oeil sur l'avenir agricole au Canada.

L'avenir de l'agriculture dans ce pays deviendra difficilement la préoccupation principale de l'agriculteur. L'agriculteur demeurera essentiellement un gérant d'une entreprise agricole. Il se préoccupera premièrement avec la pratique qui maximisera ses profits.

Le gouvernement devra intervenir

L'avenir de l'agriculture chez nous, c'est l'affaire de tous les Canadiens. Elle est particulièrement l'affaire de nos élus et nos gouvernements. C'est à eux d'assurer que la détérioration soit arrêtée. C'est aussi à eux de fortement encourager la conservation et la reconstitution.

L'intervention de nos gouvernements va limiter davantage la liberté des agriculteurs. Elle sera cependant désirable pour sauvegarder une ressource indispensable au bien-être de tous nos citoyens!

À l'affiche *vos rendez-vous culturels*

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









Les Jets: l'Air Canada de Winnipeg

John Ferguson fume, de temps à autre, de gros cigares. C'est tout à fait normal. Après tout, il côtoie quotidiennement les grands entrepreneurs de la Ligue nationale de hockey.

Il est encore trop tôt, par contre, pour confirmer que les treize directeurs de la Winnipeg Enterprises Corporation ont adopté cette même habitude. Ils seront sans doute obligés. Surtout depuis que cette création de la ville de Winnipeg est maintenant copropriétaire de la quatrième meilleure équipe de la Ligue nationale de hockey.

La décision de la Winnipeg Enterprises Corporation d'investir au-delà de 2,7 millions de $ dans les Jets n'a pas été bien reçue chez certains. Se souvenant des 300 000$ que la ville avait versés lors de l'entrée des Jets dans la Ligue mondiale de hockey en 1974, on se demande combien ça va coûter aux contribuables de Winnipeg, cette fois-ci.

La bonne nouvelle, d'après la Winnipeg Enterprises Corporation en tout cas, c'est que ça ne coûtera rien aux contribuables. Ce sont eux qui vont emprunter la somme requise. La ville de Winnipeg n'a même pas besoin de garantir l'emprunt.

Mais ce n'est pas tout. Selon Jim Ernst, maire adjoint de Winnipeg, et, depuis 10 ans, membre du bureau de direction de la Winnipeg Enterprises Corporation, **Winnipeg Enterprises n'a pas, dans ce domaine, de comptes à rendre au Conseil de ville de Winnipeg.**

Créé le 26 juillet 1952, la Winnipeg Enterprises Corporation avait reçu, comme mandat, de construire, de gérer et d'entretenir le Stade et l'Aréna de Winnipeg.

Au début, tous les profits réalisés par la location du Stade et l'Aréna étaient versés à la ville de Winnipeg. Lorsque la Corporation accusait un déficit, par contre, les contribuables de Winnipeg devaient combler la différence.

Les contribuables de Winnipeg à la rescousse.

Depuis les années 70, à cause de l'expansion du Stade et de l'Aréna, les règles du jeu ont été quelque peu changées. Tous les profits réalisés par Winnipeg Enterprises sont réinvestis dans les édifices. Cela a permis, par exemple, d'installer un système de climatisation dans l'Aréna de Winnipeg (coûtant un million de dollars) sans avoir à emprunter des fonds.

La Winnipeg Enterprises Corporation, affirme Jim Ernst, a réalisé un profit de 800 000$ sur des revenus de 4,5 millions de $ en 1984-85. «C'est la seule corporation manitobaine de son genre à s'autofinancer.»

Cela ne veut pas dire, par contre, que la ville de Winnipeg ne contribue pas une cenne au fonctionnement de l'Aréna et du Stade. En fait, depuis 1978, les taxes sur les loisirs (300 000$ l'année dernière) sont versées dans les coffres de Winnipeg Enterprises.

Aussi, la ville de Winnipeg doit garantir les obligations de la Corporation. En deux mots, la ville de Winnipeg est cosignataire des hypothèques de la Corporation. Si elle ne pouvait pas payer ses obligations, les contribuables de Winnipeg seraient obligé de venir à sa rescousse.

Alors, c'est quoi le problème? Pour l'instant, tant que Winnipeg Enterprises réalise un profit, il n'y en a pas. Si ce n'est celui de ne pas avoir à répondre à quiconque de la façon qu'ils fonctionnent.

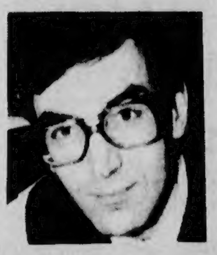
«Winnipeg Enterprises n'a pas de comptes à rendre à personne, affirme Jim Ernst. On fonctionne comme une corporation. La ville de Winnipeg n'approuve pas le budget.»

«La raison pour laquelle il y a six échevins de la ville au bureau de direction est assez simple. La ville garantit les obligations contractées par Winnipeg Enterprises. Ça permet des taux d'intérêt moins élevés.»

«Le premier but des échevins qui siègent au Conseil de direction, c'est de voir au bon fonctionnement de l'entreprise. Winnipeg Enterprises Corporation, c'est un peu comme une société de la Couronne.»

Comme Air Canada, par exemple. Ou Pacifique Western, qui appartenait, jusqu'à récemment, au gouvernement albertain. Un peu comme une société de la Couronne. Mais pas tout à fait.

Car, la ville de Winnipeg n'a qu'à donner un pré-avis de trente jour pour reprendre tous les avoirs de Winnipeg Enterprises. Et toutes ses dettes!



Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

Pourquoi alors avoir une société pour s'occuper de ce qui est, en réalité, la propriété (donc la responsabilité) de la ville?

«C'est plus efficace, explique le maire adjoint de Winnipeg. On n'a pas besoin de fonctionner à l'intérieur de la bureaucratie. On peut se servir d'employés non-syndiqués. Et on n'a pas besoin de discuter en public les différents contrats qu'on a avec nos locataires.»

«Si l'Aréna était gérée par la ville, le bail des Jets, par exemple, aurait dû être rendu public. Ce qui n'est pas une pratique acceptable dans le monde des affaires.»

C'est finalement ça qui inquiète. Les contribuables aimeraient savoir ce qui se passe avec leurs argents. Même si Winnipeg Enterprises en tire profit, est-ce que la ville de Winnipeg en profite autant qu'elle le pourrait?

À VOTRE SERVICE!

AGENTS D'IMMEUBLES